4me Année - N. 843 - Ed. A

CINQ CENTIMES

Jeudi 1er et Vendredi 2 Février 1917

ABONNEMENT POSTAL, ÉD. A

Bruxelles - Province - Etranger
3 mois : Fr. 4.50. - Mk. 3.60

Les bureaux de poste en Belgique et à l'Etranger n'acceptent que des abonnements TRIMESTRIELS, ceux-ci prenant cours les

1 Janv. 1 Avril 1 Juillet 1 Octob.

On peut s'abonner toutefois pour les deux derniers mois ou même pour le dernier mois de chaque trimestre au prix de :

2 Mois 1 Mois
Fr. 3.00 - Mk. 2.40 Fr. 1.50 - Mk. 1.20

TIRAGE : 110.000 PAR JOUR

Le Bruxellois

Rédacteur en Chef : René Armand

Journal Quotidien Indépendant

Rédaction, Administration, Publicité, Vente : BRUXELLES, 45, RUE HENRI MAUS

ANNONCES — La ligne
Faits divers et Echos . fr. 5.00
Nécrologie 3.00
Annonces commerciales . 1.50
» financières . . . 1.00

PETITES ANNONCES
La petite ligne 0.50
La grande ligne. 1.00

TIRAGE : 110.000 PAR JOUR

"FAITES UN ROI SINON FAITES LA PAIX"

Tel est le dilemme que pose, en termes concrets et énergiques, dans un livre, qui porte ce titre retentissant et paru à Paris en 1913 chez l'éditeur Figuière, le socialiste Marcel Sembat qui, il y a un mois encore, était ministre des transports dans le cabinet Briand. Le volume est devenu introuvable en Belgique, et les lecteurs, chaque jour plus nombreux du « Bruxellois » seront heureux d'apprécier un ouvrage qui comptera parmi les documents historiques de l'époque. Tout d'abord l'auteur établit ce principe irrefutable qu'une république démocratique doit poursuivre une œuvre de paix et n'hésiter devant aucun sacrifice, compatible avec son honneur, pour l'assurer d'une manière définitive : « La contradiction, dit-il, entre la République et la guerre demeure absolue... La République militariste, la République nationaliste, la République guerrière, ce n'est pas une doctrine ,c'est une bévue. (p. p. 60-61.) Alors que faut-il faire? Sembat le dit sans ambages : Si vous voulez la guerre, ayez le courage et la logique de renverser la République, restaurez la royauté afin qu'un roi prenne la direction générale des affaires, impose le prestige de sa personnalité, rétablisse dans l'état l'unité du commandement et fasse trêve à toutes les rivalités intérieures ; car c'est un non-sens qu'une « République continuant l'histoire à la façon royale ! Luttant de ruse avec les rois, échafaudant comme eux des combinaisons diplomatiques, fertiles en intrigues savantes, capable d'initiatives foudroyantes, d'attaques brusquées et de surprises victorieuses ! La République est propre à cela comme un bon cheval de labour à gagner le grand prix de Longchamps ! (p. 63.) On s'imagine cependant bien que ce n'est pas à cette solution simpliste que l'homme d'Etat socialiste s'arrête. A ses yeux l'alliance franco-russe sortie du désir de revanche est une cause menaçante de guerre prochaine. Il est du reste illogique qu'un pays qui se flatte de marcher à l'avant-garde de la civilisation s'allie à l'Etat autocratique par excellence. Jamais, sans inconvénients graves, la lumière s'unit aux ténèbres.Cette alliance tant vantée n'a d'ailleurs amené que d'amères désillusions, elle n'a protégé la France à aucun moment: « Aux libres-penseurs, écrit-il avec amertume, aux ennemis du Vatican nous avons montré depuis longtemps une République à genoux devant le pape : et les admirateurs de Garibaldi, et toute l'Italie populaire, ont pensé : « C'est cela la République ?! » Aux travailleurs socialistes, à l'Allemagne ouvrière, marxiste, nous avons montré une République massacreuse de grévistes, pourvoyeuse de prisons, et alliée du Tsar ! Il y avait de quoi les faire vomir ! Aux libéraux, nous avons montré une République si humble, si honteuse d'elle-même qu'elle rougissait de son principe, s'excusait d'être elle-même et tâchait de se faire pardonner de vivre en se faisant toute petite et serrant les fesses ! Nous avons étonné l'univers par notre lâcheté intellectuelle et les rois ont été surpris de nos soumissions. » (p. 65.)

C'est bien à cause de cela, dit-il plus loin, (p. 68.) que « l'enthousiasme républicain ne se propage plus au-dehors, parce qu'il a cessé d'exister en nous. »

Sembat préconise ensuite la dénonciation immédiate du traité d'alliance franco-russe comme *l'unique moyen d'éviter la guerre qui s'approche. La question d'Alsace-Lorraine doit être reléguée à l'arrière-plan. Ces provinces ont appartenu antérieurement à l'Allemagne, nous avons été battus en 1870 et nous n'avons fait que restituer à l'ancien propriétaire ce que nous-même avions acquis par droit de conquête. Nous avons perdu, nous avons payé; inutile d'éterniser la querelle et de verser des flots de sang pour la satisfaction de notre vanité.* Acceptons plutôt les offres conciliantes de l'Allemagne et tournons-nous vers d'autres tâches plus civilisatrices. Restons en Europe les hérauts de l'Art et du progrès. Il y a là d'autres victoires plus fécondes, plus radieuses à remporter que celles des champs de bataille. *Dans l'alliance allemande est-le salut, la paix du monde et le monarque allemand est sans contestation possible animé d'intentions pacifistes sincères, car : « Si l'empereur Guillaume eut été d'autre humeur, nous aurions eu déjà la guerre, et il a laissé passer, soyons justes, de belles occasions de nous mettre à terre. Au moment du discours de Tanger, si au lieu de faire ce discours, il nous eut fait la guerre, où en serions-nous ? »* (p. 86.)

L'éminent écrivain voit dans l'oubli du passé des perspectives d'avenir magnifiques : « Pour moi, poursuit-il, je ne puis le cacher, le rapprochement franco-allemand me paraît un fait historique énorme, tout plein de conséquences, et ouvrant à l'univers une ère nouvelle. Par un côté, par son début, il est positif, étroit et limité, et nous est *commandé par le seul souci d'éviter une guerre imminente.* Par un autre côté, par le côté de l'avenir, il me paraît former l'embryon des futurs Etats-Unis d'Europe ». (p. 230.)

Avec un grand talent il plaide la cause de l'humanité et ce n'est point un utopiste. Il a peu d'espoir dans le succès de sa tentative. Il sait que : « les situations sont souvent plus fortes que la volonté des hommes, et même des empereurs. « (p. 86.) Néanmoins en homme de cœur, ami avant tout de la vérité ,il tient à semer l'idée généreuse et pacifiante. Et cela au risque de mécontenter beaucoup de gens parce que : « Tout le monde, dit-il, parbleu ! tout le monde prétend éduquer l'opinion ! Combien se rendent compte qu'il faut pour cela s'éduquer d'abord soi-même ? Car « former l'opinion » n'est-ce pas, après tout, répandre son propre état d'esprit ? » (pp. 131-132.)

« Qu'on ne pense pas surtout que c'est par lâcheté que Sembat combat les revanchards : « Phénomène notable, s'écrie-t-il : dans la classe ouvrière, c'est la partie la plus consciente et la plus active qui est la plus violemment opposée à la guerre : dans la bourgeoisie, c'est souvent la partie éclairée qui se déclare patriote et belliqueuse.

Ceux qui haïssent la guerre ne la détestent ni par lâcheté ni par pur intérêt. Le vrai motif est que la guerre est la négation de notre idéal... C'est par idéal de justice, par zèle civilisateur que les pacifistes, les arbitragistes, les sociétés de « Paix par le Droit » protestent de toutes leurs forces contre les manœuvres des diplomates belliqueux. Entre les guerriers et nous, il y a conflit d'idéal. » (p. 259.)

Trop succinctement résumé dans le cadre étroit d'un journal, ce livre si frappant, si pénétrant, si vrai, est à lire en entier. Son auteur est, je le répète, un Français de marque, inspiré par l'amour ardent qu'il porte à son pays et à l'humanité entière. Nul, je l'espère, ne mettra en doute ses intentions élevées. Les faits n'ont pas répondu à son attente, il est vrai, mais l'avenir n'est pas clos et, si la solution diplomatique qu'il indiquait était prématurée, il n'est pas improbable qu'elle soit le point central du nouvel équilibre européen qui surgira du grand conflit auquel nous assistons en spectateurs attristés.

Clovis.

LA GUERRE

Communiqués Officiels

ALLEMANDS

BERLIN, 31 janvier. — Officiel, soir :

Pa suite du froid et des chutes de neige, l'activité combative est minime sur tous les fronts.

BERLIN, 31 janvier, midi, officiel :

Theatre de la guerre a l'Ouest.

Le gel rigoureux et d'abondantes tombées de neige ont restreint l action. A la frontière lorraine, près de Leintrey, la lutte d'artillerie a été intense depuis midi. Le soir, les Français ont attaqué une partie de nos positions; ils ont été repoussés.

Theatre de la guerre a l'Est.

Front du feldmarechal general prince Leopold de Baviere :

Sur la rive est de l'Aa, nos troupes ont pris d'assaut une position russe dans la forêt et de là ont repoussé plusieurs vigoureuses contre-attaques; 15 officiers et plus de 900 soldats ont été faits prisonniers, et 15 mitrailleuses capturées.

Front du general-colonel archiduc Joseph:

Après une canonnade violente, les Russes ont attaqué à plusieurs reprises les positions au nord de la route de Valeputna. Deux vigoureuses attaques ont échoué. Par un troisième assaut, un détachement russe a réussi à pénétrer dans un point d'appui.

Groupe d'armée du feldmaréchal général von Mackensen :

A proximite du Danube, de forts détachements d'éclaireurs ennemis se sont avancés; ils ont été refoulés par les postes ottomans.

Front macedonien :

Des éclaireurs allemands ont ramené plusieurs Italiens prisonniers d'une reconnaissance dans la boucle de la Czerna.

AUTRICHIENS

VIENNE, 31 janvier. — Officiel :

Theatre de la guerre a l'Est.

Groupe d'armee du feld-marechal general von Mackensen :

Des troupes ottomanes ont repoussé des troupes d'éclaireurs russes, près de l'embouchure du Sereth.

Front du general-colonel archiduc Joseph:

Dans le secteur de Mestecanesci, les Russes ont de nouveau repris leurs attaques. Deux de leurs assauts furent nettement repoussés. Un troisième assaut nous enleva un point d'appui au sud de la route de Valeputna.

Front du général feld-maréchal prince Leopold de Bavière :

Aucun événement particulier au sud du Pripet.

Theatre de la guerre italien.

Théâtre de la guerre au Sud-Est.

Situation inchangée.

BULGARES

SOFIA, 31 janvier. Officiel du 30 janvier :

Front en Macédoine :

Dans quelques secteurs seulement, faible canonnade, sauf dans les secteurs au nord-ouest de Bitolia (Monastir). Dans la région de Maglena et dans la vallée du Wardar, par endroits feu de tirailleurs et des mitrailleuses, ainsi que des lance-mines. Au sud de Seres, engagements entre patrouilles.

Front en Roumanie :

Rin d'essentiel à signaler.

TURCS

CONSTANTINOPLE, 30 janv. — Officiel :

Nos vaillants détachements de reconnaissance, sortant de notre position de Felahie, ont pénétré jusqu'à la deuxième ligne en fil de fer barbelé de l'ennemi; ils ont détruit une partie de ces obstacles et une ligne téléphonique de l'ennemi. Au cours de la contre-attaque que nous avons prononcée le 25 janvier, nous nous sommes emparés de 2 mitrailleuses et de 12 fusils automatiques.

Dans la nuit du 29 janvier, violente canonnade et fusillade réciproque au sud du Tigre.

Le 29 janvier, dans la matinée, l'ennemi a dirigé un feu violent d'artillerie contre notre position de Fellahieh; nous avons répondu efficacement à ce feu. Quelques faibles tentatives d'attaques ennemies n'ont pas réussi à se développer.

Sur le front persan, nous avons pénétré dans Diz Abad. Notre cavalerie continue à poursuivre l'ennemi, qui se retire de Deulet Abad, elle approche de Sultan Abad.

Au front de Galicie, les Russes ont prononcé le 28 janvier, une série d'attaques, au moyen de forces supérieures contre les positions de notre 15e corps. Elles ont été repoussées et l'ennemi a subi de lourdes pertes. Les Russes n'ont pu se maintenir que dans une petite partie de notre position, nous les en avons ensuite rejetés par notre contre-attaque, qui nous a conduit, jusqu'à la deuxième ligne de l'ennemi. Vers le soir, nos troupes se sont retirées par ordre dans leurs anciennes positions et ont ramené 13 prisonniers. Sur les autres fronts aucun événement important à signaler.

FRANÇAIS

PARIS, 30 janvier, 3 h. p. m., officiel :

Sur la rive gauche de la Meuse, une attaque à la grenade dirigée sur une de nos tranchées dans la région de la côte 304 a été brisée par notre feu, sans aucun autre résultat que des pertes pour l'ennemi. Au nord de Baonvitter, un coup de main ennemi a échoué. Nous avons fait des prisonniers. En Haute-Alsace, nos batteries se sont montrées actives dans la région à l'est de Seppois.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

PARIS, 30 janvier, 11 h. p. m., officiel :

Entre Soissons et Reims, nous avons arrêté net, par notre feu, deux tentatives de coups de main; l'un dans le secteur de Soupir, l'autre dans la région de Beaulne. Actions d'artillerie assez vives en Lorraine et sur quelques secteurs des Vosges.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Sur mer.

PARIS, 31 janvier. (Comm. off. du ministère de la marine française.) — Le vaisseau de la compagnie maritime des Chargeurs Réunis «Amiral Magon», qui transportait 900 hommes de troupes dans la région de Salonique et qui était accompagné du contre-torpilleur «Arc», a été torpillé le 25 janvier par un sous-marin ennemi. Le périscope ne fut aperçu qu au moment où la torpille avait déjà été lancée. L' «Amiral Magon» a sombré en dix minutes. 109 hommes ont été sauvés par le contre-torpilleur accompagnateur et par le contre-torpilleur «Bombarde» qui se trouvait en patrouille non loin du lieu d'accident et qui est arrivé en pleine vitesse. Le commandant et l'équipage du «Magon», ainsi que les troupes ont montré une attitude excellente. L'état-major et l'équipage de l' «Arc» ont donné des preuves de la plus grande abnégation. Les hommes se sont jetés à la mer à plusieurs reprises, malgré le mauvais temps, afin de s'approcher des soldats du navire torpillé et pour les ramener à bord. La plupart des victimes ont été tuées immédiatement par l'explosion.

ITALIENS

ROME, 30 janvier. — Au front du Trentin, l'activité habituelle de l'artillerie. Au front julien, l'ennemi a tenté quelques petits coups de main contre nos lignes dans la région au sud-est de Goritza et sur le Karst; il fut toutefois repoussé partout, au cours de combats brefs mais vifs. Il a laissé quelques prisonniers entre nos mains.

ANGLAIS

LONDRES, 29 janvier. — Nous avons effectué une poussée contre les lignes ennemies au nord-est de Vermelles, au cours de laquelle nous avons lancé des bombes dans les abris ennemis qui ont infligé des pertes à l'ennemi. Nous avons pénétré dans les positions ennemies au nord-ouest d'Armentières et nous nous sommes avancés jusqu'à la troisième ligne et avons détruit les abris et ce qui s'y trouvait. Dans les tranchées, un nombre considérable d'Allemands a été tué également; quelques prisonniers ont été ramenés. Une assez vigoureuse activité d'artillerie a régné au nord de la Somme dans le secteur d'Ypres, où nous avons provoqué un incendie dans les positions ennemies. Notre artillerie lourde a travaillé au nord de l'Ancre et contre le quartier général ennemi à Lens.

Nos avions ont accompli beaucoup de travail heureux; quelques combats aériens ont eu lieu, au cours desquels un avion ennemi a été détruit. Un des nôtres n'est pas rentré.

Dernières Dépêches

L'activité aérienne du 29 janvier.

Berlin, 31 janvier. — Le 29 janvier une vive activité aérienne a régné sur tout le front ouest. Grâce au temps de gel, clair, nos intrépides aviateurs ont exécuté beaucoup de vols à longue distance qui leur ont valu des résultats importants de reconnaissance. Dans les ports de Calais, Boulogne et Etaples nous avons observé de nombreux navires et un mouvement de transit intense .Nos observateurs ont également noté le mouvement ennemi sur les routes situées derrière le front anglais et français. Nous avons établi par de nombreuses photographies les résultats importants d'observation que nous avons acquis.

En même temps que l'activité aérienne un grand nombre de bombardements importants ont eu lieu. Nous avons jeté 500 kilogrammes de bombes sur la gare d'Albert qui est très importante pour les renforts anglais, et nous avons jeté 550 kilogrammes de munitions à jet, avec un succès que nous avons pu observer, sur un camp de troupes à l'ouest de Péronne. Une autre escadrille a jeté au total 1,000 kilogrammes de bombes sur des installations de fabriques au sud-est de Nancy, qui s'occupaient de la réfection du matériel de guerre.

Des attaques d'escadrilles ennemies, contre Moryest, Bapaume et la région de St-Quentin, ont causé la mort de plusieurs habitants français et blessé quelques chevaux. A part cela il n'y a pas de dégâts à signaler.

Désaccord à Salonique.

Budapest, 31 janv. — L' « A Villag » mande de Zurich : Des officiers vénizélistes sont arrivés en Suisse et ont déclaré que de vifs désaccords se sont produits récemment à Salonique entre Français, Anglais et Serbes.

La loi sur l'expropriation des navires en Hollande.

La Haye, 31 janv. — La Deuxième Chambre a voté par 54 voix contre 3 le projet de loi déposé par le gouvernement, pour se faire autoriser à réquisitionner tout navire hollandais moyennant un dédommagement fixé.

Les « raiders » allemands et la navigation japonaise.

Stockholm, 31 janv. — On mande de Tokio qu'à la nouvelle de l'apparition de deux croiseurs auxiliaires allemands dans l'océan Indien, les compagnies de navigation japonaises ont suspendu la publication de leurs listes de départs.

L'Imbroglio grec.

On mande d'Athènes au « Daily Chronicle » que le transport de la plus grande partie de l'armée grecque, vers le Péloponèse, peut être considérée comme terminée. On dit qu'à Patras de sérieux troubles ont éclaté. Le mécontentement causé parmi la population, par suite de la rareté du pain a atteint son apogée. Les manifestants ont parcouru la ville et attaqué deux tenanciers de café. Le même journal mande d'Athènes, que par suite du blocus, qui dure déjà depuis 50 jours, les réserves en céréales sont épuisées, il n'y a plus que du pain de maïs. La ration de pain a de nouveau été diminuée. Les Anglais ont réquisitionné chez tous les armateurs les navires de commerce grecs. Un grand nombre de firmes se sont soumises aux conditions imposées dès le début.

La situation en Grèce.

Londres, 31 janv. — Le «Daily Chronicle» apprend d'Athènes que le transport de la majeure partie de l'armée grecque, dans le Péloponèse, peut être considéré comme terminé. Des bruits courent dans la capitale, que des troubles sérieux se seraient produits à Patras. Le mécontentement provoqué parmi la population par la pénurie de pain a conduit à la révolte. Les manifestants ont parcouru les rues; deux grands cafés ont été assaillis.

Le «Daily Chronicle» apprend d'Athènes que par suite du blocus, qui dure déjà 50 jours, les stocks de froment sont complètement épuisés. Il n'existe plus que du pain de maïs. La ration de pain vient à nouveau d'être réduite. Les Anglais ont réquisitionné les navires de commerce grecs chez tous les armateurs. Un grand nombre de firmes ont souscrit aux conditions formulées au début.

Attentat contre le premier ministre anglais?

Afsterdam, 31 janv. — On mande de Londres à l' « Algemeen Handelsblad » : Le « Daily Mail » nous informe que 4 personnes dont 3 suffragettes et un homme atteint de folie religieuse, ont été arrêtés sou l'inculpation d'avoir tramé un attentat.

Le « Daily Sketch » annonce que 3 femmes et un homme ont été arrêtés sous la prévention d'avoir voulu supprimer le premier ministre en l'empoisonnant. Les quatre personnes arrêtées comparaîtront aujourd'hui devant le juge de police. L'instruction durera plusieurs jours et on s'attend à des témoignages sensationnels.

Les pertes anglaises.

Londres, 30 janv. — Les listes de pertes des 26 et 27 janvier contiennent les noms de 40 officiers, dont 20 tués, et 1698 soldats.

Une nouvelle ligne de navigation entre les deux Amériques.

Londres, 31 janv. — L'organe des constructeurs de navires anglais «Fair Play» publie une nouvelle de Buenos-Ayres, disant que des maisons de commerce de la place, qui se trouvent sur la liste noire anglaise, ont organisé une ligne de navigation à vapeur leur appartenant, entre les Amériques du Nord et du Sud. Cette ligne aurait été fondée prétendûment avec des capitaux américains et argentins ; en réalité le capital comprendrait pour un million de livres sterling de capital allemand ; la nouvelle société dispose de 8 grands cargoboats et de 2 vapeurs pour le transport de passagers. Le journal ajoute que par suite de la fondation de cette ligne, la liste noire reste sans effet, car les Allemands sont à présent à même de naviguer sous pavillon neutre, où ils veulent, et de soustraire les cargaisons à toute saisie.

Le bombardement de Galatz.

Berlin, 31 janv. — D'après plusieurs journaux, des zeppelins allemands croisent sans cesse au-dessus de Galatz et y jettent des bombes du plus gros calibre ; en un jour on en a compté plus de trente.

Une requête soumise au conseil fédéral en Suisse.

Berlin, 31 janv. — D'après plusieurs journaux, les sociétés suisses-allemandes de Bâle, Berne, Glaris et Zurich ont introduit une requête au conseil fédéral suisse, pour qu'il défende l'exportation de projectiles, de parties de projectiles, des mèches ou parties de mèches, afin de coopérer ainsi de son côté à la fin de la guerre.

La gelée en France.

Les journaux lyonnais annoncent que tous les canaux des environs de Paris sont fermés par la glace. La navigation intérieure et le transport des charbons par la Seine, ont dû être suspendus. Les forgerons parisiens menacent de fermer leurs ateliers par suite du manque de charbon.

A la Chambre française.

Paris, 30 janv. — Le député Ossole, rapporteur de la Chambre, a déclaré au sujet du projet de réincorporation : La question des effectifs doit être traitée en commun par les alliés. On ne doit point craindre de dire que la France a fait des sacrifices, à tel point que le pays en est épuisé.

Ossole défend également ce point de vue dans le «Matin». Pathé se joint à cette manière de voir dans le «Journal».

D'aures journaux, parmi lesquels l' «Heure», exigent que l'on fasse diligence avec la production du matériel de guerre. L'Allemagne aurait montré comment on peut épargner des vies humaines au moyen de l'artillerie.

L'appel de la classe de 1915 en France et les hautes études.

Berne, 30 janv. — On mande de Paris au «Progrès de Lyon» : Il es probable que la classe de 1915 soit convoquée dès le printemps prochain. Le ministre de l'intérieur aurait déjà pris des mesures permettant à ceux qui appartiennent à cette classe de passer leurs examens pour autant qu'ils fréquentent les universités.

Le nouveau chef de l'aviation française.

Berne, 20 janv. — Le «Progrès de Lyon» mande de Paris : La nomination du général Guillemin comme chef de l'aviation française, donne l'espoir à la presse française, que les Français qui ont dû reconnaître jusqu'à présent la maîtrise de l'air aux Allemands, reconquerront maintenant cette souveraineté.

La guerre maritime.

Londres, 30 janv. (Lloyd.) — Le vapeur de pêche «Alexandra» a été coulé.

Londres, 30 janv. (Lloyd). — Le vapeur portugais «For de Douro» aurait été coulé.

Londres, 30 janv. (Lloyd). — Le vapeur «Argo», de Haagesund, a sauté en l'air. Neuf hommes de l'équipage ont été débarqués, neuf autres se sont noyés.

Christiania, 30 janv. — Le vapeur «Argo», de Rangesund, a heurté une mine, le 28 janvier, près de Immerdosving. Le capitaine et 8 homme se sont noyés. Neuf hommes ont été sauvés. Le vapeur «Falton» a été amené par un sous-marin allemand devant la côte septentrionale de l'Espagne. L'équipage a débarqué.

DEPECHES

(Reproduites de l'édition précédente.)

Au Reichstag.

Berlin, 31 janv. — La commission centrale du Reichstag se réunit en séance cet après-midi à 3 h. Le Chancelier assistera à la séance, et l'on s'attend à ce qu'il y fera des déclarations importantes relatives à la situation générale politique et militaire. Tout fait prévoir que la séance aura une importance spéciale. Car nous apprenons que les députés n'appartenant pas à la commission ont également été sollicités expressément à assister à la séance à titre d'auditeurs. La «Berliner Börsenzeitung» annonce que le Chancelier fera probablement des communications importantes relativement à des décisions prises. Il exposera les motifs qui ont engagé à prendre ces décisions.

Manifeste du Conseil d'Eta polonais à Wilson.

Varsovie, 30 janv. — Le conseil d'Etat provisoire a adressé, dans sa dernière séance, au président américain Wilson le télégramme suivant au sujet de sa note pacifiste :

Le conseil d'Etat provisoire du Royaume de Pologne qui a été convoqué conformément à l'acte du 5 novembre 1916, par lequel les monarques de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie ont proclamé solennellement la résurrection de l'Etat Polonais, a pris connaissance avec bonheur, Monsieur le Président, de votre note. C'est la première fois dans la guerre actuelle, qu'un chef d'un puissant Etat neutre et en même temps le premier représentant d'une grande nation, ait déclaré officiellement, qu'à sa conviction l'indépendance de l'Etat Polonais est la seule solution juste de la question polonaise et la condition essentielle d'une paix permanente et équitable. Le conseil d'Etat provisoire polonais, comme début du gouvernement de l'Etat qui est sûr le point d'être constitué, vous adresse, Monsieur le Président, en son nom personnel et au nom de la nation polonaise, sa profonde reconnaissance et ses respectueux hommages pour cette noble et prudente appréciation des droits du peuple polonais.

Comment on s'imaginait la guerre en Roumanie.

Nous lisons dans les «Deutsche Kriegsnachrichten» :

La demande de l'Entente que la Roumanie soit également indemnisée lors de la conclusion de la paix, est très encourageante, si on lit la description faite par le correspondant de guerre de l' «Algemeen Handelsblad» au sujet de l'opinion qui règne dans la ville conquise de Bucarest et dans laquelle il expose les raisons pour lequelles la Roumanie s'est laissée entraîner dans la guerre.

Le Hollandais demande : Est-ce que l'orgueil est jamais tombé si rapidement et si radicalement ? Et il donne la réponse suivante : Dans les cinq jours que j'ai passés à Bucarest, je me suis entretenu avec de nombreux Roumains : des gens du peuple, de la classe moyenne, des soldats et officiers prisonniers, des politiciens, des adversaires de Bratianu — ses partisans s'étant réfugiés à Jassy. Tous ces entretiens m'ont laissé l'impression que les Bucarestois, qui généralement s'occupent assidûment de la politique et avant tout de la politique étrangère et de la réalisation de leur idéal de la Grande Roumanie, ne voyant pas et y comptant bien, qu'après la déclaration de guerre à l'Autriche Hongrie, l'Allemagne ne serait pas intervenue. Des Roumains intelligents m'ont déclaré à différentes reprises : « Si nous eussions su que l'Allemagne aurait aidé l'Autriche-Hongrie, nous n'aurions jamais abandonné notre neutralité. » La Roumanie s'était imaginé ce qui suit : Guerre avec l'Autriche-Hongrie ! Rupture des relations avec l'Allemagne, la Bulgarie et la Turquie ! Invasion de la Transylvanie, où il y avait jusqu'ici des troupes ennemies ! Une victoire facile sur la Monarchie du Danube, qui était très occupée contre la Russie et l'Italie ! La Roumanie agrandie par l'annexion du territoire hongrois jusqu'au Theiss ! La grande Roumanie réalisée par la répétition de la tactique de 1913, mais avec un peu plus de déploiement de forces !

Voilà ce que Bratianu s'était imaginé. C'est ainsi qu'agissait le Reine dont l'influence politique

peut être prisé trop haut,en faveur d'une guerre contre les puissances centrales. Et le Parlement qui se maintient et tombe avec le gouvernement, ainsi que la clique des fonctionnaires, qui donnent le ton, mais qui arrivent et partent avec le gouvernement, l'ont énergiquement appuyée !

L'abus des navires-hôpitaux par l'Entente.

Berlin, 30 janv. — Le gouvernement allemand possède des preuves convaincantes qu'on abuse de nouveau des navires-hôpitaux ennemis pour le transport des munitions et des troupes. Il a communiqué ces preuves par voie diplomatique aux gouvernements anglais et français et déclare en même temps que le transit des navires-hôpitaux entre la ligne Flamborough Head-Terschelling d'une part et la ligne Ouessant-Landsend d'autre part, n'est pas vu de très bon œil. Il est loisible aux puissances ennemies d'opérer le transport de leurs blessés et des malades appartenant à l'armée, par des voies situées en dehors de cette région. Au cas où elles voudraient continuer plus longtemps un emploi plus abusif des navires-hôpitaux, contrairement au droit des gens, le barrage des voies maritimes resterait question réservée.

La question des munitions et des vivres à Londres.

Amsterdam, 30 janv. — Les journaux de Londres publient un appel pressant à 20,000 femmes, pour travailler dans les fabriques de munitions, à raison de 27 à 30 shillings par semaine. Le contrôleur du ravitaillement dement la communication de Henderson, d'après laquelle le ravitaillement de la population s'opérerait par voie de ration.

D'un autre côté, les journaux anglais annoncent l'introduction des cartes pour une certaine catégorie de vivres, et qu'un plan aurait déjà été élaboré dans ce sens.

Politique navale des alliés dans la Méditerranée.

Londres, 30 janv. — A la conférence maritime qui a été tenue à l'Amirauté, afin de discuter la politique navale des alliés dans la Méditerranée, ont assisté les délégués suivants : Sir Edward Carson, l'amiral Jellicoe, le commodore Halsey, le vice-amiral Sir Henry Oliver (Angleterre), le ministre de la marine Lacaze, le chef de l'Amirauté de Bon, le contre-amiral Fatou, l'attaché naval de Lostende (France), le ministre de la marine Corsi, le contre-amiral Marzolo, l'attaché naval Villarey (Italie). Y assistaient en outre : le ministre des munitions italien, général Dallolio, le directeur du département de la navigation française de Joly et le sous-secrétaire d'Etat italien pour l'office de transport Ancona. La conférence a été ouverte par un discours du premier ministre anglais, qui a exposé aux délégués les propositions anglaises pour une collaboration plus intime et plus efficace des flottes alliées dans la Méditerranée.

Déclaration d'un ministre anglais.

Londres, 31 janvier. — D'après le « Daily Mail » lord Rhondda, membre du cabinet, a dit dans une réunion, à Newport : « Le gouvernement a le droit absolu de mettre au service du pays, non seulement les hommes en âge militaire, mais aussi l'ensemble de la fortune publique et toutes les propriétés du pays.» Il a ajouté qu'il ne croyait toutefois pas qu'il fût déjà nécessaire de recourir à pareille mesure.

M. Wilson use de son droit de veto.

New-York, 31 janvier. — M. Wilson a opposé son veto au projet de loi sur l'immigration déposé récemment à la Chambre des représentants, et tendant à défendre aux illettrés l'accès du pays.

ETRANGER

RUSSIE. — *La crise intérieure de la Russie.* — Nous lisons dans le «Dusseldorfer General Anzeiger» :

Christiania, 20 janv. — Le collaborateur militaire du «Morgenblad», le capitaine Norrigaard, a eu une entrevue avec un journaliste russe bien connu, en route de la Russie pour l'Angleterre, au sujet de la situation politique intérieure en Russie.

La situation est même inextricable pour les Russes et donne matière à des surprises. C'est une situation anarchique nettement politique. Il n'y a plus aucune cohérence. Le vaisseau de l'Etat dérive, impossible de dire dans quelle direction. On ne sait pas non plus si un homme, assez fort pour prendre le gouvernement et pour le diriger vers un but conscient, apparaîtra.

D'après la situation actuelle, un ministère Miljukow est aussi imaginable qu'un ministre pris parmi les cent noirs. Toute la Russie, pour ainsi dire, demande la continuation de la guerre jusqu'à la victoire ; il en est de même dans les cercles réactionnaires. Si la guerre peut être gagnée avec le système actuel et les maîtres souverains actuels à la tête, il n'y a pas un homme en Russie qui ne désire pas que la guerre soit décidée par les armes jusqu'à une fin amère. Mais les choses en sont maintenant au point que le système actuel se démontre de plus en plus inapte, au milieu des difficultés croissantes, à terminer la guerre heureusement. On est de plus en plus conscient en Russie de cette situation. Tous comprennent que le système gouvernemental doit prendre une direction nettement libérale. Mais dès qu'il s'agit d'en tirer les conséquences, l'unité s'évanouit.

Il existe justement en ce moment-ci une classe de personnes assez puissantes qui préfèrent que la guerre ne se termine pas, pour que le système ne s'écroule pas. Ces hommes ne sont pas nombreux, mais ils sont puissants et influents. S'il se démontre finalement qu'il n'y a pas d'autre choix que d'abandonner ou la guerre ou le système, toute la clique se mettra du côté qui préférera une paix séparée. Le bruit se répand de plus en plus que des cercles influents travaillent en faveur d'une paix séparée. Personne ne se sent en sécurité, personne ne sait ce que le lendemain apportera. Cela peut être Miljukow, la révolution aussi bien que la paix séparée. Le journaliste exprime l'avis que les Allemands iront à Odessa. Les Allemands seraient les seuls à connaître réellement la situation en Russie, mieux que les Russes eux-mêmes. La prise d'Odessa ferait sur la population russe une impression aussi considérable que la chute de Pétersbourg. On ne peut concevoir ce que la chute d'Odessa, comme la plus riche et la plus grande capitale commerciale, signifierait pour la situation économique et la capacité de la Russie en vue de continuer la guerre. La Russie se sentirait amputée.

Revue de la Presse

L'Europe anglo-russe. — Nous lisons dans la « Gazette de Voss : Berne, 21 janv. — Le « Berner Tageblatt» écrit au sujet de la note de Balfour aux Etats-Unis :

« Le télégramme que Balfour a fait remettre à Washington, ne dit, en effet, en peu de mots, que ceci : Ne vous donnez plus de peine de lire entre les lignes de nos buts militaires. Nous voulons en réalité tout ce que nous réclamons : Anéantissement et destruction de l'adversaire. Les Anglais ne veulent pas d'une Europe dans laquelle chaque pays joue le rôle lui revenant au service de la civilisation, en se basant sur des traités internationaux et l'égalité des droits, mais nous voulons l'exclusion de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie. La nouvelle Europe doit être une Europe anglo-russe, avec quelques breloques françaises, italiennes et autres. Y a-t-il encore des gens dont les yeux s'ouvrent ? Y a-t-il encore un neutre qui ne voie pas bien où nous nous dirigeons tous, si jamais les projets anglais s'accomplissent ? Heureusement il n'en sera pas ainsi, heureusement les Puissances centrales, en luttant pour la liberté, combattent également pour la liberté de l'Europe et lorsqu'après une longue lutte, l'équilibre menacé sera constitué, tous les peuples se souviendront avec effroi du précipice terrible devant lequel s'est trouvée l'Europe et dans lequel elle se serait broyée, si la réelle puissance avait été du même côté que l'ambition tyrannique.

Echos et Nouvelles

Avis pour l'envoi de colis en Allemagne.

Les colis envoyés aux ouvriers belges en Allemagne sont si mal emballés qu'ils arrivent souvent à destination dans un état lamentable. Tantôt l'on trouve des objets échappés de ces paquets, tantôt ceux-ci ne portent aucune inscription. Dans ces cas et pour autant qu'on ne puisse retrouver l'expéditeur ni le destinataire, on considère ces colis comme objets perdus et on en distribue le contenu entre ouvriers belges nécessiteux.

Dans l'intérêt même du public on recommande aux expéditeurs, de la façon la plus pressante, de se servir pour leurs envois, de boîtes capables de résister aux fatigues du voyage. Une fois de plus on attire l'attention sur ce fait, qu'il n'est pas permis d'envoyer aux ouvriers qui se trouvent en Allemagne, des vivres, du tabac, des cigares, des cigarettes ou du savon.

Les « Restaurants Bruxellois » à Etterbeek.

Pour faciliter aux habitants du quartier Saint-Antoine et du quartier de la Chasse Royale, le bénéfice de l'œuvre des « Restaurants Bruxellois », le Comité local d'Etterbeek va installer un établissement chaussée de Wavre, 740, le « Restaurant de la Chasse Royale ».

Ce projet ne sera réalisable que si ce restaurant trouve un nombre suffisant de consommateurs. Le comité local d'Etterbeek prie les aspirants bénéficiaires de se faire inscrire le plus tôt possible, soit au secrétariat du comité local, avenue d'Auderghem, 61, au second étage, de 9 à 13 heures, soit chaussée de Wavre, 740.

Les avantages de l'institution sont exclusivement réservés aux ménages dont les ressources totales sont inférieures par mois, à 90 francs pour le chef de famille et à 25 francs pour chacun des autres membres.

Le prix du dîner consommé sur place est de 90 centimes ; celui du dîner emporté, de 80 centimes.

Le bénéficiaire paie 50 centimes pour le premier, 40 centimes pour le second ; la différence, soit 40 centimes, est couverte par l'œuvre subsidiée.

A propos des annonces d'accoucheuses.

Une accoucheuse diplômée, ex-interne des hôpitaux, nous écrit à propos de l'article paru dans le « Bruxellois » avant-hier. Sa lettre, fort intéressante, corrobore pleinement tout ce qui a été avancé par notre collaborateur. Nous y relevons notamment ce détail inédit, qui atteste combien nous étions certes en-dessous de la vérité en cette matière. C'est que parmi les annonces relevées dans un journal bruxellois, il y en a trois qui sont le fait d'accoucheuses occasionnelles, non diplômées. Il y aurait même parmi ces trois sages-femmes improvisées, une ancienne femme d'ouvrage. De tels faits prouvent à évidence combien le Parquet serait fondé à s'occuper sérieusement de ce genre de réclame et à sévir au besoin contre les choses illégales qui viendraient à être relevées.

Pour nos petits moineaux.

Par ces temps de neige et de gelée, nos petits moineaux parviennent à se procurer très difficilement leur humble repas. Afin de les secourir, nous demandons aux ménagères qu'elles leur réservent les miettes de table.

Encore un abus.

Par ces temps froids et de pénurie de charbon, il est des marchands de ce combustible qui, dans un quartier populeux du bas de la ville, n'ont pas honte de demander deux francs pour un malheureux sceau de charbon aux pauvres qui font file à leur porte.

Au magasin de charbon de la rue des Ursulines, il y avait, mercredi matin, plus de 500 personnes ; un grand nombre a dû s'en retourner le sac vide : ces Messieurs devaient aller dîner ! (B)

Les travaux d'embellissement de l'hôtel communal de Laeken.

Les travaux de décoration picturale de la salle du Conseil de l'hôtel communal ont été confiés à M. Colmant, qui avait présenté des plans fort beaux et bien conçus. Ces travaux entraîneront une dépense de 29,000 francs. La décoration picturale de l'escalier d'honneur sera exécutée en même temps. Ce travail est compris dans la même somme qui a été votée par le Conseil communal.

L'Administration communale va aussi entreprendre les travaux de parachèvement de l'hôtel communal ; un appel sera fait à cet effet aux architectes et aux dessinateurs de la commune, pour soumission des plans d'ensemble. A cet effet, le Conseil communal a voté 6,000 francs, destinés à indemniser les auteurs des plans.

Quant aux travaux extérieurs, ceux-ci sont terminés. On vient d'achever le placement des groupes et des statues, œuvres du sculpteur Desmaré, qui font un très bel effet. (a)

Orties et épines.

Qu'ils sont à plaindre, les indigents des communes où ces « sales bourgeois » s'occupent de l'alimentation et de l'assistance ! On ne fait que s'y occuper d'eux et chacun s'ingénie à trouver une combinaison avantageuse aux administrés, indigents ou chômeurs surtout.

Tandis qu'à ceux qui ont le bonheur d'avoir à la tête de leur commune ou des services d'alimentation et d'assistance, un parvenant ou un parvenu socialiste, est réservée la consolation d'envier tout ce qui se fait hors de chez eux.

Rien n'est plus engageant pour la propagande de la municipalisation des services.

Ainsi, à Anderlecht et à Bruxelles, par exemple, les indigents reçoivent du hachis de viande une fois par semaine ; la petite commune de Jette-St-Pierre se permet ce luxe deux fois par semaine. A Schaerbeek, le fief de Bertrand,on attend toujours le bienheureux pain de veau.

A Anvers, M. Franck, encore un « sale bourgeois », qui a poussé l'impudeur au point d'abandonner son traitement d'échevin au profit des pauvres — quand le ferez-vous, Bertrand et Hallet, les partageux ? — a trouvé moyen de créer une carte spéciale qui permettra de délivrer contre une redevance de 3 fr. 80, 150 grammes de café, 200 gr. de riz, 100 gr. de savon et 100 kilos de charbon par mois.

A Schaerbeek, grâce à la sollicitude de M. Reyers et du citoyen Bertrand, 100 kilos de charbon coûtent 8 francs dans le commerce et le savon est un mythe ; pardon : il coûte 7 francs le kilo, et les ménagères le qualifient irrévérencieusement de cochonnerie !

A Anvers encore, le choux-rave coûte 13 centimes le kilo ; à Schaerbeek, 25 centimes ! 90 p. c. d'impôt de consommation, c'est raide ! Et dire qu'on a l'audace de prétendre que les campagnards sont des voleurs dignes du gibet

A Bruxelles, quand vous gagnez de 5 à 10 francs par jour, vous avez droit à un certain nombre de sacs de charbon à quarante sous. Mais quand vous n'êtes qu'agent de police temporaire et que vous ne gagnez que 2 fr. 50 par jour, bien que vous courez les mêmes risques que les effectifs durant les heures de service, vous et votre famille vous pouvez geler ! Ainsi le veulent le citoyen Hallet et le fi. Lemonnier le démocrate.

Pour annoncer qu'on vend un seul jour de la viande de qualité inférieure à 2 fr. le kilo, on a fait confectionner, à Schaerbeek, un calicot qui a coûté au moins 5 fr. Mais, au fait, les peintres doivent bien vivre aussi.

Entendu à la commission d'appel (!!!) des sans-travail, rue de Loxum :

« *Monsieur Bertrand* (ici on ne l'appelle pas citoyen) *ne collaborera pas à des journaux censurés.* » Attrape « Vocruit » ! Parbleu ! Ce sans-travail parlementaire a d'autres chats à fouetter et surtout des occupations plus lucratives que le journalisme en temps de guerre.

Après 27 mois de fonctionnement, le comité local de Schaerbeek a constaté qu'il manquait à son char une cinquième roue pour bien... rouler : il s'est adjoint un vice-président. Ne coûte-t-il rien au contribuable ?

Le grand état-major du service de l'alimentation et de l'assistance de Schaerbeek comporte plus de 500 employés. En y comprenant la police, les pompiers et le corps enseignant, l'administration de la commune entière n'en comporte pas beaucoup plus La coopérative « La Maison du Peuple » exploite 54 établissements,dont trois grandes boulangeries,avec seulement 425 hommes pour tout personnel.

Anvers a organisé une buanderie communale où les frusques des indigents sont lavées par les femmes de chômeurs et des sans-travail qui ainsi se rendent utiles en échange d'un salaire.

Schaerbeek, lui aussi, a ressenti le besoin de faire quelque chose d'extraordinaire. Ne parvenant pas à organiser un service de charbon à prix raisonnable, il a transformé les locaux de la soupe en chauffoirs publics. On ne pourrait qu'applaudir à la mesure, s'il n'y avait une petite restriction : pour se chauffer de 2 à 6 heures, il faut avoir plus de 50 ans. Sur quoi se base-t-on pour établir cette limite ? (J. H.)

Les restitutions gratuites au Mont-de-Piété.

L'Administration du Mont-de-Piété de Bruxelles vient de terminer la série des restitutions gratuites aux indigents, d'objets de vêtement, linges, chaussures, etc., mis en gage avant le 31 décembre 1916. Il n'a pas fallu moins de quinze jours pour liquider la masse considérable de lots qui avaient été engagés et dont le nombre dépassait dix mille. La valeur vénale des objets restitués s'élève à plus de cent cinquante mille francs, sur lesquels le Mont-de-Piété avait avancé une cinquantaine de mille francs. Dans la plupart des lots figuraient des couvertures et des objets de literie, lesquels, par les temps de froidure que nous traversons, ont été reçus, évidemment, avec grande joie par les intéressés. Les opérations, qui ont occasionné un surcroît de besogne important au personnel du grand établissement de la rue St-Ghislain, se sont poursuivies avec la plus grande régularité et sans entraver le mouvement normal des bureaux et des magasins.

L'architecture régionale agricole au pays à Liége.

Le concours-exposition de plans de fermes de la province de Liége, organisé par la Société Royale agricole de l'Est de la Belgique, avec la collaboration de trois groupements d'architectes, s'est ouvert avec le succès le plus vif à Liége. Toutes les espérances des organisateurs ont été dépassées, aussi bien comme nombre d'exposants que comme valeur des études présentées.. Le point de vue technique agricole a été fouillé aussi bien que le point de vue architectural. On constate également un progrès considérable sur les expositions antérieures au point de vue de la simplicité et de l'économie des constructions. Divers concurrents ont présenté des maquettes fort bien venues. Une section spéciale a été réservée à la documentation, relevés, croquis, peintures, photographies, etc.

Les plans ont été groupés suivant les diverses régions agricoles de la province de Liége : Pays de Herve, Région du Condroz, Région Ardennaise et Hesbaye.

La tâche du jury ne sera pas fort aisée ; il se trouve en effet en présence de nombre de plans qui ont exigé de longs et difficiles travaux de la part des architectes.

En résumé, l'initiative de la Société Royale Agricole de l'Est de la Belgique a pleinement réussi.

FAITS-DIVERS

LES VOLS A BRUXELLES. — Mme H..., négociante, rue Botanique, a été délestée, hier soir, de sa sacoche renfermant une forte somme.

— La nuit dernière, chez M. Jeru Polydore, av. de Fond'Roi, à Uccle, on a volé une collection de lapins.

— La nuit dernière des voleurs ont enlevé toute la toiture en zinc d'une annexe de la maison de M. W..., chaussée de Mons, à Cureghem.

— Hier soir, M. V... Louis, négociant, rue Haute, qui se trouvait dans un cabaret de son voisinage donna en paiement pour sa consommation un billet de cinquante marks. Comme le cabaretier n'avait pas la monnaie, un client qui se trouvait près du comptoir, prit le billet en disant qu'il allait le changer. On ne l'a plus revu.

— Dans le local de la sous-station d'électricité de la Soc. Anon. des Installations Maritimes, rue du Port, on a volé 13 courroies valant 1,250 fr.

— On a volé dans l'usine François S...,constructeur, rue Heyvaert, neuf courroies valant 1000 fr. plus une machine à écrire ayant coûté 400 fr. et une montre à remontoir.

— Place de la Monnaie, on a subtilisé à Mme Agnès A..., épouse H..., rue du Méridien à St-Josse, une saccoche contenant 500 fr., etc.

— Hier soir, rue Auguste Orts, au départ du tramway de Jette, on a volé le porte-monnaie de Mme Elvire C..., rue Vanderborght.

— Dans le magasin des sœurs H..., rue des Bouchers, on a volé une centaine de douzaines de briques de savon de toilette valant 1000 fr. et une sacoche appartenant à M. D..., l'associé des précédentes et qui renfermait 300 cigares, des cigarettes et une couverture de voyage en laine. (A.)

UNE MAUVAISE CONDUITE OU LES FRASQUES DU BOCQ. — Mardi matin, rue Rouen-Bovie, le sol s'est effondré sur une grande distance sous les rails du tram. La conduite mère des eaux du Bocq s'était rompue et les eaux avaient creusé la rue dans toute sa largeur en s'infiltrant dans la terre. La police a pris des mesures pour éviter les accidents. (A.)

LE BON PETROLE. — Un individu offrit à M. Ernest V..., cultivateur, à Ottenburg, du pétrole à un prix raisonable. Le paysan acheta une quantité de litres. Lorsqu'il voulut l'employer, il constata que les cruches étaient remplies d'eau et qu'au-dessus de celle-ci, seule, une mince couche de pétrole surnageait. (A.)

DANGER DES LIAISONS FACILES. — Mardi soir, M .S..., rue Verte, à Schaerbeek, avait fait la connaissance d'une jeune femme dans un café, rue du Progrès. Ils passèrent la soirée ensemble. A un moment donné l'inconnue s'esquiva en emportant le portefeuille bien garni de billets de banque,ainsi que la montre et la chaîne en or de son compagnon de rencontre. (A.)

OUBLI COUTEUX. — M. D..., rue de Louvain, à Tervueren, était allé acheter une paire de chaussures, chaussée de Mons. Avant d'essayer il avait ôté de son doigt une bague en or garnie d'un diamant de 500 fr. et l'avait déposé sur le comptoir. En sortant du magasin il oublia de la reprendre. Quand, peu après, il retourna chez le cordonnier la bague avait disparue. (A.)

ACCIDENTS DE VOIRIE. — Stevens Virginie, 56 ans,, colporteuse, rue Haute, en passant chaussée de Wavre, a glissé sur la neige et s'est fait une fracture aux jambes. (A.)

ARRESTATION. — La police bruxelloise vient d'arrêter Jeanne M..., 20 ans, sans profession, qui est inculpée de vol.

EVASIONS. — Jean L..., écolier, 16 ans, avenue de la Brabançonne ,qui avait été interné à l'institut Saint-Nicolas, vient de s'évader.

— D... Georgette, 15 ans, écolière, s'est évadée de l'institut Ste-Elisabeth, à Uccle, où elle avait été internée de vol. (A.)

CANAUX GELES. — Lyon, 30 janvier. — D'après les nouvelles des journaux de Lyon, tous les canaux des environs de Paris sont gelés. Le trafic naval et les arrivages de charbon sont arrêtés sur la Seine. Les forges de Paris menacent de fermer leurs ateliers en raison de la pénurie de charbon.

Chronique Théâtrale

A L'OLYMPIA. — *L'instinct*, comédie dramatique en trois actes, de Henri Kistemaeckers.

Cette pièce paradoxale de l'auteur bruxellois connu, a revu mardi soir les feux de la rampe, devant une salle comble. On en connaît la thèse hardie : Un savant éminent trompé par sa femme, ou qui croit l'être, est ressaisi, au moment où il veut et peut se venger du séducteur, qu'une syncope a terrassé soudain dans la chambre où l'épouse coupable l'a reçu, par *l'instinct* du devoir professionnel, et sauve malgré tout le patient en qui il ne voit plus que le cas, le malade. Le médecin, le chirurgien reparaît et tue la rancune et la juste colère de l'époux outragé.

La mise en scène est l'œuvre de M. Strack, à la fois comédien émérite et artiste peintre de talent. C'est dire que chaque acte se déroule dans un décor ravissant de composition et d'effet. L'interprétation fut non moins soignée.

M. Strack notamment entra si parfaitement dans la peau de son personnage *Lautriquet* dit *l'Intellectuel*, qu'il fut personnellement applaudi à sa sortie du premier acte. M. Duquesne joua avec tout son cœur et d'une façon expressive et juste le rôle écrasant du chirurgien *Jean Bernou*. Il s'y meut à l'aise et atteint par moments au grand art. C'est une de ses meilleures créations. Mme Rachel Anglet vécut très nerveusement le rôle un peu névropathique de l'héroïne *Cécile Bernou*. C'est une excellente comédienne, experte en ses attitudes, douée d'une belle diction et d'allure très prenante. Elle se tailla un succès personnel aussi mérité que celui de MM. Duquesne et Strack. On doit en dire presque autant de M. Goidsen qui campa le type du docteur *André Bernou* avec toute la réserve et la mesure requises. M. Goidsen nous y a mis même un air de philosophe détaché et indulgent, absolument adéquat aux intentions de l'auteur, et sa manière distinguée n'a pas peu contribué au succès. Citons encore Mlles Lavarenne et Davelane, parfaites en institutrice confidente (*Thérèse*) et en soubrette espionne de ses maîtres, ainsi que MM. Gerber et Derider, corrects dans leurs rôles secondaires.

Le Premier Client, une comédie fantaisiste en 1 acte du même Henri Kistemaeckers, servait de lever de rideau. Elle nous permit d'applaudir Mmes Anna Gady, fine et amusante en *avocate* amoureuse de son mari, *avocat* comme elle et dont elle est jalouse. Celui-ci c'est M. Samuel Max, dont la timidité n'est décidément plus qu'un souvenir et qui évolue avec beaucoup d'aisance et de naturel. M. Mondose est cocasse à dérider un juge d'instruction dans le rôle du *baron Paillard*, un fantoche de caricature dont il souligne adroitement la drôlerie. Mlle Lavarenne y tient là aussi avec aplomb le rôle de servante trop curieuse.

Au demeurant charmante soirée, spectacle choisi et bravos plus que largement mérités. *(Frabel.)*

PALAIS DE JUSTICE

COUR D'APPEL DE BRUXELLES. — *Audience du 31.* — D. Françoise avait été condamnée, pour escroquerie, à 2 ans et 26 francs. La Cour confirme.

— R. Joseph, pour vol, avait été condamné à 2 ans, avec sursis de 5 ans. La Cour confirme.

— B. Albert, pour vol, avait été condamné à 8 mois et 50 francs. La Cour le condamne à 6 mois avec sursis.

— D. Auguste avait été condamné à 18 mois pour vol. La partie civile R. avait obtenu 1,000 fr. La Cour confirme.

— H. Louis, pour attentat à la pudeur, avait été condamné à 1 an avec 5 ans d'interdiction. La Cour l'acquitte.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE BRUXELLES. — *Audience du 30.* — Van E. Marie a vendu du lait contenant 24 p. c. d'eau ; elle écope de 100 francs ou 1 mois.

— T. Edouard a allongé son lait de 31 p. c. d'eau et l'a écrémé de 77 p.c. ; il écope de 300 fr. ou 2 mois.

— B. Reine-Marie, épouse T., s'est opposée à la prise d'échantillon de farine fermentante ; elle reçoit 50 francs avec sursis de 5 ans.

— V. Catherine et T. Charles : la première a allongé son lait de 25 à 30 p.c. ; elle écope de 200 francs ou 2 mois. Le deuxième, pour avoir vendu ce lait, reçoit 100 francs ou 1 mois.

— J. Charles a vendu du beurre contenant une grande quantité d'eau ; il est condamné à 200 fr. ou 2 mois.

— B. François a vendu du lait qui contenait 20 p.c. d'eau ; il reçoit 100 francs ou 1 mois.

— E. Mathieu a allongé son lait de 30 p.c. d'eau et l'a écrémé de 50 p.c. ; il est condamné à 300 francs ou 2 mois.

— S. Marie a aussi allongé son lait de 30 p.c. d'eau ; elle écope de 200 francs ou 2 mois.

— V. Joseph a vendu du lait contenant 25 p.c. d'eau ; il reçoit 100 francs ou 1 mois.

— V. Jules a allongé son lait de 30 p.c. d'eau ; il écope de 200 fr. ou 1 mois.

— L. Auguste est condamné à 400 francs ou trois mois pour le bon lait qu'il vendait.

— G. Jean-Baptiste, pour vol de viande et de graisse, écope de 3 mois.

— D'H. Marie, défaut, pour détournement de vêtements et lingerie, reçoit 15 jours avec sursis de 3 ans.

— B. Charles, pour détournement de vingt francs, reçoit 50 francs avec sursis de 3 ans.

— D. Vincent et J .Léontine, pour vol d'objets divers ; le 1er, 8 jours ; la 2e, 26 fr.

— V... Ernest, pour détournement d'argent: 3 mois et 26 fr.

— Sch... Jean-Bapt. pour tromperie sur la quantité de la chose vendue: 1 mois 8 jours et 52 fr.

— E... Jean-Bapt., détenu et D... Joseph, pour avoir escroqués 200 fr. ; ils reçoivent le 1er, 10 mois et 26 fr. ; le 2e, 6 mois et 26 fr.

— De L... Auguste, défaut, pour détournement d'argent: 3 mois et 26 fr.

— D... Henri, pour outrages et rébellion à la police: 71 fr.

— St.. Joseph, pour vol: 1 mois et 26 fr.

— E... Jules-Henri, défaut, pour avoir frappé sa mère à plusieurs reprises: 15 jours.

Audience du 31 : E... Aug., Pl... Auguste et Sp... Jacques, pour maraudage de choux: chacun 1 mois. — C... Jean-Bapt., pour avoir détourné des sacs vides: 1 mois. — D... Jeanne, pour avoir détourné des meubles: 1 mois et 26 fr.. — B... François, détenu, pour détournement d'argent : 1 an. La partie civile obtient 30 fr. — H... Jean-Bapt., pour outrages et coups à la police: 1 mois, 8 jours et 26 fr. ou 8 jours. — L. Jean, pour outrages à la police: 8 jours. — D. Martin et L... Jean pour outrages à la police: chacun 8 jours et 26 fr. ou 8 jours. — V.. Marie, pour calomnie: 2 mois et 26 francs.— R... Simon, pour vol domestique de bougies, savon et autres marchandises: 6 mois et 26 fr. — P... Fidèle, an B... Gustave, S... Josse et J... Auguste, pour vol domestique: le 1er, 1 mois ; les autres chacun 15 jours avec sursis de 3 ans. — V... Frans, L... Thérèse et L... Pierre, pour vol de 100 kilos d'oignons ; les deux premiers chacun 15 jours avec sursis de 3 ans ; le 3e, 1 mois et 26 fr. — P... Jules, pour maraudage de pommes de terre: 26 fr. ou 8 jours. — C... François, pour tromperie sur la nature de la chose vendue: 100 fr. ou 1 mois. — V... Louis, pour escroquerie et détournement: 12 mois et 73 fr.avec arrestation immédiate. (B.)

TIRAGE D'EMPRUNTS

VILLE DE PARIS

Obligations 2 1/2 p. c. de 1896 fr. 400

81e tirage du 5 janvier 1917.

Les principaux prix sont échus aux numéros suivants :

N. 155657	est remboursable par	fr.	100,000
N. 105628	»	»	20,000
N. 217249	»	»	10,000
N. 422748	»	»	10,000
N. 135428	»	»	2,500
N. 277648	»	»	2,500
N. 310355	»	»	2,500

Les numéros suivants sont remboursables par 1,000 francs:

17627 164063 172807 185731 206891 245895 282596 290955 322567 355093 367788 378588 403751 404181

Le remboursement s'effectuera à partir du 1er février 1917.

Obligations 3 p. c. de 1912 fr. 300

55e tirage du 5 janvier 1917 .

Les principaux prix sont échus aux numéros suivants :

N. 440870	es remboursable par	fr.	200,000
N. 75934	»	»	10,000

Les numéros suivants sont rombeursables par fr. 1,000 :

203093 351644 445727 473617 624711

Le remboursement s'effectuera à partir du 15 février 1917.

INFORMATIONS FINANCIERES

Nitrates Railways. — Les recettes de la « Nitrate Railways » se sont élevées pour la prefière quinzaine du mois de janvier à 32,218 livres, en augmentation de 2,755 livres sur la période correspondante de l'année précédente.

Lisez LE BRUXELLOIS !
— Toujours le mieux informé —

Affiches Arrêtés et Avis Allemands

Les saisies des métaux

Le « Moniteur » publie, en date du 29 janvier, un arrêté concernant l'obligation de déclarer les produits achevés en cuivre, étain, nickel ou en un alliage de ces métaux se trouvant dans les exploitations commerciales ou industrielles et la saisie de ces produits.

Cet article fait suite à l'arrêté du 8 juillet 1916 et vise les objets de commerce destinés à la vente ainsi que les objets en usage dans les exploitations commerciales, industrielles et dans les bâtiments publics.

Tous les objets qui doivent être déclarés ensuite du § 2, sont saisis en vertu du présen tarrêté.

Ils ne peuvent être vendus qu'à la « Zentral Einkauf-Gesellschaft für Belgien m. b. H. », à Bruxelles.

Toute autre disposition juridique sur les objets tombant sous l'application de l'arrêté est interdite, de même qu'il est défendu de les faire changer de propriétaire, de les travailler ou d'y apporter une modification quelconque, sauf que l'on peut continuer provisoirement à utiliser d'une façon régulière les objets en usage.

Les personnes, autorités, sociétés ,etc., sont responsables de la bonne conservation des objets tombant sous l'application du présent arrêté. Il est défendu de cacher ces objets en vue de les soustraire à l'application de l'arrêté.

Dans des cas spéciaux, la Section de commerce et de l'industrie (Abteilung für Handel und Gewerbe) est autorisée à consentir d'autres exceptions à la défense formulée au § 3, si la demande lui en est faite par écrit.

Les déclarations des stocks, formulées sur des « feuilles de déclaration » (Meldekarten), doivent être introduites, au plus tard le 15 février 1917, auprès de l'autorité compétente (« Ortskommandantur ») se délivreront également « Abschnittskommandantur ») ou aux endroits à désigner par elle, où se délivreront également les formules nécessaires. La déclaration portera sur les stocks existant au jour du relevé. (§ 1er).

Les stocks doivent être déclarés d'après le poids net en kilogrammes et faire l'objet d'indications distinctes suivant les diverses espèces de métal mentionnées à la feuille de déclaration. S'il est très difficile de déterminer le poids (par exemple, lorsqu'il s'agit de parties métalliques maçonnées ou encastrées), il suffira d'évaluer consciencieusement ce poids.

ARRETE

concernant l'obligation de déclarer les produits achevés en cuivre, étain, nickel ou en un alliage de ces métaux, se trouvant dans les exploitations commerciales et industrielles, et la saisie de ces produits.

§ 1.

Comme suite à l'arrêté du 8 juillet 1916 (Bulletin officiel des lois et arrêtés, n° 239), tous les stocks des objets désignés ci-après, en cuivre, étain, nickel ou en un alliage de ces métaux, se trouvant à la date du 31 janvier 1917 (jour du relevé) dans le territoire du Gouvernement général, doivent être déclarés.

§ 2.

Objets visés par le présent arrêté.

D. *Objets de commerce (destinés à la vente).*

I. Classes relatives au cuivre.

Classe 28. Garnitures achevées et appareils pour conduites d'eau, éclairage au gaz et chauffage central, ainsi que leurs accessoires, par exemple les soupapes, robinets, injecteurs, appareils de graissage, etc.

Classe 29. Garnitures achevées, mobiles,de meubles et bâtiments, par exemple les porte-rideaux, supports de tringles, accessoires de tringles d'escalier, garnitures de portes et fenêtres; porte-manteaux, revêtements d'appareils de chauffage, rosaces et clapets de chauffage, etc.

Classe 30. Toutes autres pièces détachées, par exemple pour sellerie et articles similaires.

Classe 31. Objets en laiton pour magasins et autres lieux de vente publique, ainsi que leurs accessoires, par exemple les garnitures d'étalage, porte-garde-robe, etc.

Classe 32. Poids, ainsi que plaques indicatrices de maisons de commerce ou de noms.

Classe 33. Fils électriques avec isolation de soie ou de caoutchouc.

Classe 34. Appareils spéciaux et accessoires,destinés à la vente, pour les industries des classes 40 à 49 inclusivement citées sous la lettre E.

II. Classe relative à l'étain et au nickel.

Classe 35.— Batteries de cuisine, vaisselle et objets de ménage en étain ou nickel, par exemple les gobelets ,cruchons, assiettes ,couvercles de verres à bière, têtes de syphons, batteries de cuisine en nickel pur, et autres objets similaires, pour autant qu'ils ne soient pas déjà déclarés en vertu de l'arrêté du 8 juillet 1916.

E. *Objets en usage dans les exploitations commerciales et industrielles et dans les bâtiments publics.*

I. Classes relatives au cuivre.

Classe 36. Poids.

Classe 37. Objets en laiton dans les installations de commerce, magasins de vente et autres locaux de vente publique, par exemple les installations d'étalage, porte-garde-robe, garde-corps, etc.

Classe 38. Appareils spéciaux pour brasseries et malteries, par exemple les chaudières à maischer et à brasser, y compris la tuyauterie encastrée dans la maçonnerie, les serpentins de chauffage et de réfrigération, etc.

Classe 39. Appareils spéciaux pour laiteries,vendeurs et marchands de lait, par exemple les cruches et récipients à lait, etc.

Classe 40. Appareils spéciaux pour sucreries et glucoseries, par exemple les appareils à cuire dans le vide, bassines à dissoudre le sucre, réservoirs, serpentins de chauffage, et autres objets similaires.

Classe 41. Appareils spéciaux pour distilleries et fabriques de levure par exemple les colonnes à distiller et à rectifier, alambics, et autres objets similaires.

Classe 42. Appareils spéciaux pour la production industrielle de chocolats, biscuits, confiseries, par exemple les appareils à cuire couverts et les appareils à cuire dans le vide, et autres similaires.

Classe 43. Appareils spéciaux pour la production industrielle de sirops et marmelades, par exemple les appareils à cuire, réservoirs, serpentins de chauffage, et autres objets similaires

Classe 44. — Appareils spéciaux pour l'industrie teinturerie, de tannerie et de nettoyage chimique, par exemple les bassins à cuire, cuillères, serpentins de chauffage, et autres objets similaires.

Classe 45. Appareils spéciaux pour l'industrie chimique.

Classe 46. Appareils spéciaux pour la fabrication du papier, par exemple les garnitures de cylindres, etc., mais à l'exclusion des toiles métalliques.

Classe 47. Armatures mécaniques de voitures de tramways et de chemins de fer vicinaux, par exemple les manivelles de frein, couvercles de contrôler, poignées, garde corps, etc.

Classe 48. Matrices, galvanos, cylindres et plaques à imprimés, clichés à gravure chimique, caractères en laiton, et autres objets similaires, pour l'industrie graphique, les lithographies, les imprimeries de papiers et d'étoffes.

II. Classe relative à l'étain et au nickel.

Classe 49. Batteries de cuisine, vaisselle et objets de ménage en étain et en nickel ,en usage dans leurs exploitations commerciales et industrielles (y compris les cafés, cafés-restaurants et hôtels), par exemple les gobelets, cruchons, assiettes, couvercles de verres à bière, tête de syphons, batteries de cuisine en nickel pur, et autres objets similaires, pour autant qu'ils ne soient pas déjà déclarés en vertu de l'arrêté du 8 juillet 1916.

Doivent, en outre, être déclarés les objets en cuivre, étain, nickel ou en un alliage de ces métaux ,recouverts d'un autre métal ou d'un enduit de vernis, de couleur, etc.

Sont exceptés les objets en fer ou d'un autre métal que le cuivre, le laiton ou l'étain, galvanisés ou doublés d'un de ces trois derniers métaux. Sont, en outre, exceptés les objets argentés ou dorés.

Tous les objets susmentionnés sont considérés comme étant en usage, même s'ils se trouvent temporairement hors d'usage.

§ 3.

Personnes tombant sous l'application de l'arrêté

Le présent arrêté s'applique à toutes les personnes physiques ou civiles et sociétés, associations ou corporations de droit privé ou public qui ont dans leurs exploitations commerciales et industrielles ou sur leurs fonds des objets désignés au § 2, qui détiennent de tels objets ailleurs ou chez lesquelles de tels objets sont placés sous le contrôle de la douane. Lorsque les stocks se trouvent dans des magasins, dépôts ou autres lieux de conservation appartenant à autrui et que la personne ayant le droit de disposer de ces stocks ne les détient pas sous clé, les propriétaires des dits locaux sont responsables de l'observation de l'arrêté.

La déclaration est également exigée des exploitations de l'Etat ,du culte et des communes. Dans ce cas elle incombe aux directeurs actuels des exploitations; lorsque des exploitations sont dirigées par des autorités militaires ou civiles allemandes ou leurs fonctionnaires et employés, c'est à ces autorités, fonctionnaires ou employés qu'il appartient de faire la déclaration.

Sont exemptées de l'obligation de déclarer, les exploitations de la Direction générale militaire des chemins de fer (Militär-General-Direktion der Eisenbahnen) et de l'Administration allemande des postes et des télégraphes (Deutsche Post- und Telegraphenverwaltung).

Les administrations communales sont responsables de la déclaration en ce qui concerne les bâtiments, fabriques, etc. abandonnés par leurs propriétaires ou habitants ou bien inoccupés. Les « Kommandanturen » locales (Ortskommandanturen) sont autorisées à donner aux communes des instructions complémentaires à ce sujet.

§ 4.

Saisie.

Tous les objets qui doivent être déclarés ensuite du § 2, sont saisis en vertu du present arrêté.

Ils ne peuvent être vendus qu'à la « Zentral-Einkaufs-Gesellschaft für Belgien m. b. H. », à Bruxelles.

Toute autre disposition juridique sur les objets tombant sous l'application de l'arrêté est interdite; de même qu'il est défendu de les faire changer de propriétaire, de les travailler ou d'y apporter une modification quelconque, sauf que l'on peut continuer provisoirement à utiliser d'une façon régulière les objets en usage.

Les personnes, autorités, sociétés, etc. visées par le § 3, sont responsables de la bonne conservation des objets tombant sous l'application du présent arrêté. Il est défendu de cacher ces objets en vue de les soustraire à l'application de l'arrêté.

Dans des cas spéciaux, la Section de commerce et de l'industrie (Abteilung für Handel und Gewerbe) est autorisée à consentir d'autres exceptions à la défense formulée au § 3, si la demande lui en est faite par écrit.

§ 5.

Obligation de déclarer.

Les déclarations des stocks, formulées sur des « feuilles de déclaration » (Meldekarten), doivent être introduites, au plus tard le 15 février 1917, auprès de l'autorité compétente (« Ortskommandantur » ou « Abschnittskommandantur ») ou aux endroits à désigner par elle, où se délivreront également les formules nécessaires. La déclaration portera sur les stocks existant au jour du relevé (§ 1).

Les stocks doivent être déclarés d'après le poids net en kilogrammes et faire l'objet d'indications distinctes suivant les diverses espèces de métal mentionnées à la feuille de déclaration. S'il est très difficile de déterminer le poids (par exemple, lorsqu'il s'agit de parties métalliques maçonnées ou encastrées), il suffira d'évaluer consciencieusement ce poids.

§ 6.

Obligation de démonter et de livrer les objets.

Les objets tombant sous l'application du présent arrêté qui, le 1er mars 1917, n'auront pas été vendus de bon gré à la « Zentral-Einkauf-Gesellschaft », pourront être expropriés à partir de cette date par le Gouvernement général (Section K.R.); dans ce cas, ils devront, sur réquisition de la Section du commerce et de l'industrie, être démontés et livrés par le possesseur dans un délai à fixer. L'expropriation ainsi que la réquisition de démonter et de livrer pourront avoir lieu par mesure générale pour certaines branches d'industrie ou exploitations déterminées, ou encore pour certaines régions du pays.

L'obligation de démonter et de livrer s'applique aux personnes pour lesquelles la déclaration est obligatoire en vertu du § 3.

En cas d'expropriation, le livreur reçoit un reçu.: l'indemnité est fixée par la Commission impériale pour le règlement des indemnités (Reichsentschädigungskommission), conformément aux règles en vigueur.

§ 7.

Enlèvement par contrainte.

Si les objets tombant sous l'application du présent arrêté ne sont pas déclarés (§ 5), démontés ou livrés (§ 6), ou s'ils ne le sont pas à temps, il pourra être procédé, en faveur de l'Administration militaire allemande (Deutsche Heeresverwaltung), aux frais du possesseur, au démontage par contrainte et à l'enlèvement par contrainte, sans préjudice des poursuites judiciaires prévues au § 10.

Dans ce but, des perquisitions domiciliaires pourront être opérées.

En cas de démontage et d'enlèvement par contrainte, aucune indemnité n'est accordée.

§ 8.

Maintien en vigueur des ordres militaires publiés antérieurement.

Le présent arrêté ne modifie en rien les ordres publiés antérieurement par les autorités militaires établies dans le territoire du Gouvernement général, en vertu desquels, dans certains cas spéciaux, le démontage et la livraison d'objets tombant sous l'application du présent arrêté ont été prescrits, avant l'entrée en vigueur de cet arrêté; tel est le cas, notamment, pour les délais fixés par ces ordres.

§ 9.

Dispositions réglementaires.

Le Chef de l'administration civile (Verwaltungschef) près le Gouverneur général, Section du commerce et de l'industrie, est autorisé à publier des dispositions réglementaires d'ordre général ou spécial au sujet du présent arrêté, de même qu'en ce qui concerne le démontage et la livraison des objets tombant sous l'application de cet arrêté; il pourra notamment, en vue de l'application de l'arrêté, prescrire des changements d'exploitation dans l'industrie, par exemple la fusion des exploitations désignées au § 2.

§ 10.

Dispositions pénales.

Sera puni soit d'un emprisonnement de 5 ans au plus et d'une amende pouvant atteindre 50,000 marcs, soit de l'une de ces deux peines à l'exclusion de l'autre, quiconque, intentionnellement ou par grave négligence, aura enfreint les prescriptions du présent arrêté, ou bien les dispositions réglementaires ,instructions complémentaires ou autres arrêtés auquel il donnera lieu. Sera puni de même, quiconque aura engagé ou incité des tiers à enfreindre le présent arrêté ou les prescriptions subséquentes y relatives, à moins que des peines plus élevées ne soient prévues par les lois pénales générales. Toute tentative d'infraction est punissable.

Les tribunaux et commandants militaires allemands ont compétence pour juger les dites infractions.

Bruxelles, le 30 décembre 1916.

Der Generalgouverneur in Belgien,
in Vertretung :
Freiherr von HUENE,
General der Infanterie.

AVIS

relatif au § 5 de l'arrêté du 30 décembre 1916 de Son Excellence le Gouverneur général, concernant l'obligation de déclarer les produits achevés en cuivre, étain, nickel ou en un alliage de ces métaux, se trouvant dans les exploitations commerciales et industrielles, et la saisie de ces produits.

Dans les communes de l'agglomération bruxelloise, les personnes à qui incombe le soin de déclarer doivent se faire délivrer les formules imprimées de déclaration (Meldekarten), en s'adressant à l'un des postes suivants de la police militaire (Militärpolizeiwachen) :

Militarpolizeiwache :

I : Bruxelles, rue du Commerce, 51;
II : Bruxelles, Bourse;
III : Bruxelles, rue Neuve, 156;
IV : Schaerbeek, rue Lefranc, 59;
V : Laeken, rue Stéphanie, 89;
VI : Molenbeek, rue Piers, 61;
VII : Anderlecht, boulevard Jamar, 3;
VIII : Uccle, avenue des Ormeaux, 12-16;
IX : Ixelles, rue Malibran, 110;
X : Etterbeek, avenue des Nerviens, 109.

Les personnes qui doivent faire la déclaration sont tenues de faire remettre les feuilles de déclaration dûment remplies, soit par messager soit par la poste (dans ce cas non affranchies, dans la boîte aux lettres la plus proche), à l'adresse indiquée sur la déclaration elle-même, c'est-à-dire à la « Rohstoffverwaltungsstelle der Abteilung für Handel und Gewerbe », Bruxelles, avenue de la Renaissance, 30.

Bruxelles, le 30 janvier 1917.

Die Kaiserliche Deutsche Kommandantur,
Graf von SODEN,
Oberst und Kommandant.

Etat Civil

BRUXELLES. — Etat-civil du 30 janvier. — Naissances : 2 garçons. — Décès : Eléonore Liebermann, 57 ans, av. Louise, 559; Marie Drings, 35 ans, ép. Cosaert, rue de Pavie, 72; Clément Vuye, 65 ans, vve Laloni, rue des Quatre Fils Aymon, 13; William Delcroix, 19 ans, rue des Riches-Claires, 25; Jean Devos, empl., 65 ans, ép. Josiassen, rue Sainctelette, 16; Marie Troch, 52 ans, épouse Cluyl, rue Rogier, 10, Laeken; Nicolas Fresen, magasinier, 60 ans, veuf Steenwerkers, rue de la Verdure, 13; Henri Bouvies, passem., 78 ans, veuf Crets, rue Haute, 317; 4 enfants en-dessous de sept ans.

COMMUNIQUÉS des Théâtres et Concerts

BOURSE. — Ce soir, *Lakmé* avec MM. Webert, Becker, De Lay, Mmes Goossens, Sonia, Nordier et Despy. Demain, à 7 h., le Cercle Comœdia donnera la première du *Demi-Monde*, de Dumas fils. Samedi: *Casanova*.

FOLIES. — On annonce les dernières du *Roi des Montagnes*. Bientôt le *Voyage de Suzette* remplacera à l'affiche le succès actuel et on peut être persuadé de ce que, depuis longtemps, on n'aura vu à Bruxelles spectacle monté avec un tel luxe.

GAIETE. — La fameuse scène du marchand de pommes de terre, celle au père Dor, la scène de l'habilleuse, les brillantes finales, les somptueux ballets; voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer le gros succès de la revue *Tu Viens, Chou?*

GALERIES. — Le succès de la *Jeunesse de Louis XIV* ne se ralentit pas. La fine comédie historique d'Alexandre Dumas jouit du reste d'une interprétation et d'une mise en scène exceptionnelles. C'est un vrai plaisir, dans la belle salle des Galeries, bien chauffée que d'assister à ce spectacle.

MOLIERE. — Un nombreux public accourt chaque soir pour applaudir l'excellente troupe dans *Fédora*, la jolie pièce de Victorien Sardou. Le bureau de location est ouvert pour toutes les représentations de *Fédora*.

OLYMPIA. — En matinée et en soirée *L'Instinct*, l'œuvre puissante et originale de Henri Kistemaeckers sera interprétée aujourd'hui devant des salles combles à en juger par les feuilles de location qui sont couvertes depuis plusieurs jours déjà.

PALAIS DE GLACE. — *Crainquebille*, dans lequel Nossent fait tour à tour rire et pleurer; *Joujou*, de Bernstein, où toute la troupe du théâtre Volant se taille un succès mérité, la mise en scène, les toilettes, l'orchestre, etc.; tout cela légitime le succès dont jouit le spectacle actuel.

SCALA. — Rappelons qu'étant donné le grand nombre d'opérettes à représenter cette saison, *La Poupée*, le grand succès actuel, devra quitter bientôt l'affiche. Dimanche dernier matinée de ce divertissant spectacle.

NOUVEL ALCAZAR. — C'est un succès très grand et bien mérité que les *Petites Brebis*, si bien interprétées par Gaston Dupuis et sa troupe. Tout le monde veut aller applaudir cette délicieuse opérette.

VIEUX BRUXELLES. — Pour donner suite à de nombreuses demandes la direction du Vieux Bruxelles a rétabli à partir d'aujourd'hui les soirées du jeudi. En matinée, à 4 h., précises, le grand succès de *Grigri*.

WINTER. — Rappelons que ce jeudi aura lieu, à 3 h. 3/4, la dernière matinée de *La Rafale*, qui clôturera demain vendredi la série de ses triomphales représentations pour faire place à la belle comédie en 3 actes de M. Rivière et Y. Miraude, *Pour vivre heureux*, dont la première est fixée à samedi.

JEUDI 1er FEVRIER 1917.

MERRY GRILL-BAR. — Soirée dansante, 4-10 h.
NICE's BAR, t. l. jours. 5-10 h., soirée dansante.
BOURSE. — A 8 h., *Lakmé*.
FOLIES. — A 7 h. 3/4, *Le Roi des Montagnes*.
GAIETE. — A 3 1/2 et à 7 h., *Tu viens, Chou?*
GALERIES. — A 7 h., *La Jeunesse de Louis XIV*.
MOLIERE. — A 7 h., *Fédora*.
NOUVEL ALCAZAR.— A 7 h., *Les Petites Brebis*
OLYMPIA. — A 3 1/2 et à 8 h., *L'Instinct*.
PALAIS DE GLACE. — A 7 h., *Joujou*.
SCALA. — A 7 h., *La Poupée*.
VIEUX BRUXELLES. — A 4 et à 7 h. 3/4, *Grigi*.
WINTER. — A 3 1s2 et à 7 3/4 h., *La Rafle*.
KURSAAL. — De 4 à 10 h., music-hall.
ROYAL NORD (Musica).— Concert symphonique.
SPLENDID CINEMA. — De 3 à 10 h. (Orchestre.)
PANTHEON. — Séance permanente de 3 à 10 h.
MODERN CINEMA, rue Neuve, de 4 à 10 h.
BRUXELLES-KERMESSE, 19, rue des Pierres. Entrée libre. Tous les jours, grand orchestre de 4 à 10 heures.

Pour bien pouvoir vous documenter sur l'histoire de la guerre et les questions politiques, procurez-vous
UNE COLLECTION COMPLETE
de la Revue hebdomadaire
"L'Information de Bruxelles"
ANNEE 1915, broché **5.00**
ANNEE 1916, broché **5.75**
Il reste un petit nombre d'exemplaires de la même Revue, édition de luxe, véritable papier featherweight, relié, dos percaline, impression dorée . . . . . fr. **12.50**
A Bruxelles :
chez DECHENNE, Galerie du Roi;
chez FALK fils, successeur VAN CAMPENHOUT, rue des Fripiers,
ou à l'Administration de la Revue
" L'INFORMATION DE BRUXELLES "
146, rue Neuve, 146 (au 2e étage) 21576
Abonnement postal : 3 mois, fr. 1.25, un an, 5 francs
Prix du numéro, **10** cent.; édit. de luxe, **20** cent.

COMPTOIR DE BANQUE ET DE CHANGE
L'Informateur Boursier
163, boulevard du Hainaut, 163.
Payement de coupons aux meilleures conditions.
Argentins, Dominicains, Autrichiens, Allemands, Hongrois, Cédules, Brésil, Espagnols, Danois, Français, Hollandais, Japonais, Suisses, Suédois, Norvégiens, Vénézuéliens.
Achat et vente de titres .Renseignements financiers gratuits. (21522)

43 Feuilleton du *Bruxellois*.

JEAN-LOUIS

par Honoré de BALZAC.

— Ce grand philosophe a voulu vous dire, s'écria l'avocat, que vous êtes de fort honnêtes gens; de plus, braves comme les Français le sont tous, et que la liberté fondait sur vous ses plus chères espérances; que vous serez récompensés de vos hauts faits d'armes par le pillage de tout ce que les Anglais possèdent en Amérique; que vous reviendrez glorieux, riches, et que vous serez invulnérables!... Allez donc représenter dignement la France dans les combats qui se livrent dans le Nouveau-Monde... Vous en rapporterez de l'or, des grades, de la gloire. Vive la liberté!...

On répéta avec enthousiasme : Vive la liberté... et l'on but à la santé de cette bonne déesse, qui alors ne savait auquel entendre. — Mes amis, dit Jean-Louis, qui avait observé toutes les figures de ses soldats pendant le discours de Courottin, allez vous faire inscrire chez Granivel, le charbonnier. On vous donnera des armes, un uniforme, l'argent nécessaire à votre route, le lieu du rendez-vous, et l'époque du départ... J'aime ma Fanchette, mes amis, vous avez tous des Fanchettes?... il faut lui plaire. Vivent l'amour, la gloire, la liberté! et buvons à nos maîtresses.

On but et l'on rebut tant et tant, que chacun en devint ivre. Ce fut au milieu de cette ivresse que Jean-Louis et Courottin achevèrent de séduire tous ces dignes soldats en leur distribuant de l'or. Alors l'enthousiasme fut à son comble; on cria : Vive le roi! Vive la liberté! Vivent les Etats-Unis! Vive Jean-Louis!...

En ce moment les trois amphitryons se retirèrent, après toutefois avoir payé le traiteur assez largement pour qu'il donnât encore du vin aux plus altérés.

On prétend, mais nous n'osons pas l'assurer, que Jean-Louis fut suivi d'un espion de police; s'il l'avait su il l'aurait assommé. Quoi qu'il en soit, il rentra dans sa rue Thibautodé en soutenant le pyrrhonien, qui trouvait la terre très-douteuse, car on ne pouvait pas y tenir pied.

Jean-Louis, ayant donné avec ardeur dans les moyens d'illustration proposés par son cercle, se coucha, en jurant de partir au plus tôt, après avoir employé toutefois ses derniers moments à faire ses adieux à Léonie.

CHAPITRE XIX

Adieu, tu veux partir. . . . . .
Racine, « Andromaque ».

Par ce prestige heureux se rapprochant
[l'un l'autre,
Ils trompent cet exil, ils charment leurs
[ennuis;
Et ces écrits tracés dans le calme des
[nuits,
De leurs cœurs éloignés sont la vivante
[image.
Anonyme.

Nous n'avons jamais su comment Jean-Louis fit pour se déterminer si promptement à s'éloigner du beau pays de France : nous venons d'exposer cependant que ce fut dans l'espoir de se rendre digne d'épouser sa charmante maîtresse, en faisant disparaître la barrière idéale que la société élevait entre eux. Si vous y voyez d'autres raisons, cherchez-les... Je déclare, à la face du ciel et de la terre, que je m'en tiens à celle que j'ai trouvée dans nos manuscrits...

Or, faites tourner bride à votre imagination, et figurez-vous sur un fauteuil, et dans le salon du duc de Parthenay, la pauvre marquise de Vandeuil pâle et fatiguée : elle est à côté de Léonie; le duc observe l'abattement de sa nièce, et d'un regard approuve les soins de son pertide neveu. Le duc de Parthenay est dans l'erreur, car il croit que cette langueur est la suite de l'amour satisfait d'Ernestine. Or, on va se demander comment l'amour produit une intéressante pâleur sur la figure?... Je répondrai que cela dépend de la nuit; et cependant, il est certain que cela vient plutôt du jour. Il y a pourtant une grande différence du jour à la nuit... Donc, se dira-t-on, M. le duc se trompait-il... — Non, mesdames, M. de Parthenay ne se trompait pas, car la figure du marquis était pâle!... comment se tirer de là?... Hélas! comme on voudra, pourvu que vous sachiez que jamais amant ne fut plus attentif que Vandeuil auprès de sa femme; que jamais femme ne fut plus contente; que, la mort dans le sein, sans qu'elle s'en doutât, chacun de ses regards était un regard d'amour adressé à son bourreau; car elle attribuait aussi sa pâleur à la cause magiquée par le duc. Maintenant, mesdames, je vous demanderai s'il fut jamais dans le monde un plus habile et plus consommé scélérat que ce marquis? Quel malheur qu'il possédât cette valeur brillante qui constitue un bon mari!... Oh! que la nature est capricieuse!...

Au milieu de cette scène, ajoutez Justine qui entre et dit à Léonie, avec affectation et en s'accompagnant de gestes et de signes : — Mademoiselle, un commissionnaire apporte vos commandes d'hier... — C'est bon, Justine, recevez-les, répondit Léonie, que les sourires du duc à son neveu, et les yeux baissés et relevés d'Ernestine avaient intriguée. — Mademoiselle ne veut donc pas les voir? demanda Justine. — Non. — Et si ce ne sont pas les mêmes choses que mademoiselle a demandées? — Vous étiez avec moi, vous les reconnaîtrez bien. — Mais, mademoiselle... dit encore la tenace soubrette. — Allons, Justine, dit la marquise, laissez-nous. — J'y vais, reprit Léonie en aperçevant un geste d'impatience dans tout l'ensemble de la fidèle Justine.

Elle arrive à sa chambre, où elle voit, un manant, grossièrement vêtu, déposer une malle posée sur des crochets. — Eh bien, que me voulez-vous donc, Justine? — Mademoiselle, c'est... — Ah!.. fut la seule chose que put dire Léonie.

Amour! que ne peux-tu dicter ce passage! pourquoi Raphaël ne fut-il pas témoin d'un pareil moment? où est la plume de Virgile?... On sent qu'après de telles doléances, nous n'essayerons pas de peindre l'émotion de Jean-Louis, dont le cri de Léonie fit tressaillir les entrailles les plus reculées... Encore une fois, madame, j'aurai recours à votre ardente imagination pour que vous représentiez Léonie tombant dans un fauteuil, mais dans le plus près de Jean-Louis, qui saisit sa main et la couvre de baisers enflammés... Je l'ai déjà dit, Justine est le type éternel de toutes les soubrettes; je ne veux plus le répéter, et ce serait le répéter que de dire qu'elle s'en allait... — Restez, Justine... je le veux! s'écria Léonie. — Mademoiselle dit Jean-Louis. — Appelle-moi toujours Fanchette; n'es-tu plus Jean-Louis?

A cette réponse naïve, une larme d'attendrissement altéra le feu de l'œil de Jean-Louis, et son regard revint puiser la vie dans le céleste aspect de sa Fanchette, Léonie, détachant une épingle, lui montra sur son sein le bouquet d'oranger!... Il faut avoir aimé de cet amour pur, sincère et brûlant, qui nous saisit une seule fois dans notre premier âge, pour comprendre la beauté muette de ce geste!... Ce doit être une magnifique fête de mélancolie pour le cœur de celui qui fut brûlé des feux de cet amour!... Ce geste de Fanchette lui rappellera tout!... oui, tout!... — Mon ami, reprit-elle de sa douce voix, des obstacles insurmontables nous séparent à jamais!... — Je le sais. — Et tu t'y résignes ainsi?... — Non!...

Cette syllabe, énergique, cette voix forte et l'attitude de Louis pénétrèrent le cœur de son amante : elle remercia par un de ces regards qui, s'ils tombaient sur cent mille hommes à la fois, changeraient le destin des empires. — Que deviendrons-nous? demanda Léonie. — Dis-moi, Fanchette, qu'as-tu résolu?... — De te rester à jamais fidèle!...

A ces mots, Granivel saisit dans ses bras nerveux la fille des Parthenay, et la pressant sur son cœur, il lui rendit sur ses deux lèvres de corail le fameux baiser que Fanchette lui donna à la face des autels... En ce moment l'on entendit les pas et la voix de la marquise; elle accourait, en chantant, pour voir les robes et les commandes de Léonie, car une femme ne peut pas décemment laisser une autre femme seule au milieu des inventions du luxe...

(*A suivre.*)

Savon Mou - Savon de Ménage - Savon de Toilette

Fourni avec **FREIGABE.** - *Prix et qualité incomparables.* 21302

Compagnie Suisse d'Alimentation, 92, boulevard du Nord, BRUXELLES

Nouveau !
LA CORDELLITE - LA FICELLITE
Remplaçant la Corde et la Ficelle
PRIX SANS CONCURRENCE
Représentant général pour la Belgique :
37, rue Royale-Sainte-Marie, 37 21438
INTERMEDIAIRES S'ABSTENIR

Chocolats en tablettes
GRAND STOCK DISPONIBLE 21555
Prix très avantageux
COMPTOIR DE LA BOURSE
14, rue Pont-de-la-Carpe, Bruxelles-Bourse

Celluloïd
Feuilles neuves disponibles.
Achat de déchets et films
et rouleaux et disques
de Phonographes.
37, rue Royale-Sainte-Marie

SAVONNERIE
48, rue Grisar, Bruxelles-Midi
Liquidation totale du stock
SAVONS Mous, Gélatine
Blancs et Bruns, en bidons
Verts
Marseille
Toilette Maubert
Cognac, Fine Champagne a 40° analysé
NOUILLES 21586

LA PUBLICITÉ
dans
LE BRUXELLOIS
— est la plus efficace et —
donne des résultats surprenants

Petites Annonces

TARIF : la ligne . . . . . Fr. 0.50

ENSEIGNEM.

Aux pers. an. d'instr. ou dés. appr. piano en peu de temps. Cours de Franç. ou autre br. d'ens., langu. étrang., piano, chant, etc., 5 fr. p. m., leç. part., 12 fr. (donn. par Dlle dipl., rég. S'adr. r. d'Autriche, 5. Acc. 1 pens., cond. tr. mod. 21429

MARIAGES

Demoiselle 26 ans, jolie, distinguée, ayant situation indép., désire connaître, en vue mariage, Mr bien sous tous les rapports. Ecr. S. R. 48, bur. jl. 21580

DEM. D'EMP.

Demois. bien de sa pers. dem. pl. serveuse dans café sér., de pr. mais. allemande. Ecr. L. W., bur. jl. 21579

Jeune homme 19 ans, au courant du commerce et connaissant comptabilité et allemand, demande place, de préférence dans magasin de chaussures.— Ecrire : G. B., bureau du journal. 21432

Bonne sténo-dactylo dem. place. Excellent. référ. Ecr. A. C., bur. journ. 21401

OFFR. D'EMP.

On dem. forte fille à tout faire, pas lessive, 16 à 18 ans, sachant coudre. Rue Terre-Neuve, 35. 21578

On cherche fille à tout faire parlant flamand. Rue aux Fleurs, 17. Se présenter après 3 h. (H.C., 21579

On dem. une fille à tout faire, sachant cuisine bourgeoise, maison fermée, bons gages. 28, rue Rubens. 21582

Serveuses élég. et servante sont dem. 45, r. des Riches Claires, de 10 à 6 h. 21577

Chaussures. On dem. ouvrière pour machine et ouvrage facile. 5, rue de la Grande-Ile. 21583

On dem. petite fille pour aider ménage. 21, Bd du Nord, 3me étage. 21568

MAISONS APPARTEM.

On demande à louer établissements ou vaste maison de derrière avec jardin, environs Eglise Ste-Marie, Schaerb. Ecrire sous E. 6, bur. journ. 21504

On cherche à louer p. durée de la guerre, une **Maison de commerce**, préférence av. 2 sorties et vitrine au Centre de Bruxelles, env. de la Bourse. Ecrire avec conditions sous les initiales De G., bur. journ. 21338

A louer, 247, boul. Léopold II, grande et spacieuse chambre garnie, avec nécessaire bureau 1er étage, balcon, maison fermée et tranquille. 21531

CAPITAUX COMMERCES

On ch. 5,000 fr. pr alim., affaire de toute garant. et sans risques. Ecrire R. E. S. 45, bur. journ. 21430

On cherche capitaux pour construire. — Faire offres *Café Métropole*, le 29 courant, à onze heures. 21535

ALIMENTAT.

DISPONIBLE
Haricots blancs
Ecrire : M. de G. 29, bur. du journal. 21106

SEL de table 1re qualité. Disponible. Grande et petite quantité *Livraison à domicile*
GRYNS, 187-189, r. Gaucheret 21515

OCCASIONS Vente, Achat

Magnifique garniture en hermine : manchon, pelerine et paremants, valeur 500 francs, à vendre 225 francs. Prendre adr. bur. journal. 21215

A vendre Bougies, Allumettes, Mine de plomb, Alcools m/g, Alun, Bronze or, Blanc fixe, de zinc, litopone, Couleurs en poudre et préparées, Emeri en grains, Graisse noire pour chariots, Or en feuilles, Pinceaux, Polissure jaune, Pierres ponce, Tanin en aiguilles, Tubes à couleurs, Vernis de Chine bleu et noyer, Vernis pour tonneaux, Vuurlack, etc. 21560
Société d'Importation
14, rue des Comédiens, 14, BRUXELLES

BRUXELLES
STOCK ALIMENTAIRE
de première qualité
Pain d'Epice, Cakes,
Viandes de Porc et de Bœuf,
Vieux vins en tonneaux et en bouteilles,
Vieux Cigares,
Savons en barres, en briques, en boules,
Marketender,
Bières, Import, Export.
44, Marché-aux-Poulets, (près Bourse)
Ancienne Brasserie de la Campine
MAISON DE CONFIANCE

Sels Glauber
Sulfate de soude
Carbonate de soude
Sommes acheteurs toutes quantités. Ecr. E. Z. 83. 21355

Torchons
VENTE et ACHAT
de quantités
-autorisées-
22, r. Godefroid de Vreese, 22
Schaerbeek-Bruxelles
20333
Trams 72-74
et Economiques gre Rogier

Bouteilles vides
vente et achat au plus haut prix. Maison de confiance.
H. VAN CAMBERG
15, r. Joseph Claes, 15. 21528

Marchandis. avariées par l'inondation. J'ach. tr. cher. 187, r. Brogniez. 20841

MÉDICAUX

ACCOUCHEUSE
1re classe
25 ans de pratique
Ex-Interne des Hôpitaux
RETARDS
Consultations secrètes
Prix modérés
10, boulevard du Midi, 10
BRUXELLES 16297

Accoucheuse
diplômée 1re classe.
Pension. Consultation.
Retards. Trait. 10 fr.
41 R. de Munich 41
(Porte de Hal)

Accoucheuse
DIPLOMEE
Ex-interne d'hôpitaux
RETARDS
44 Rue de Parme 44
(Porte de Hal), BRUXELLES 18979

Accoucheuse
3 diplômes 1re cl., France et Belgique. Ex-int. des hôp.
Consultations secrètes
à toutes époques
RETARDS
Nouv. méthode garantie sans danger
14, place des Martyrs
(don. rue Neuve, Brux.)

Accoucheuse
DIPLOMEE 1re cl.
Ex-interne d'hôpitaux
RETARDS
Consultat. secrètes
Tens. à t. époque.
Méd. att. à la Maison
88 Rue de la Victoire 88
(Porte de Hal), BRUXELLES

ACCOUCHEUSE
2 diplômes de pr. classe
Prix modérés
Consultations
60, rue de Thy
(Porte de Hal). 14526

CABINET MEDICAL 11105
17 rue des Croisades
BRUXELLES-NORD
VOIES URINAIRES
Maladies secrètes
Urines troubles.
Maladies de la peau.
Trait. du Dr. Ehrlich.
Epilepsie, traitement nouveau. Maladies des femmes. *Consultations* :
Dimanche, de 8 à 12 h.
Lundi, de 10 à 7 h.
Mercredi, de 10 à 7 h.
Jeudi, de 10 à 8 h.
Samedi, de 1 à 8 h.

Accoucheuse
1er diplôme, 30 ans de pratique. Ex-directrice de Maternité. Pension à toute epoque. Consultation. Discrétion. Retards. — Prix modérés.
Mme Vve De Visscher
91 rue de la Victoire, 91
Porte de Hal
BRUXELLES
Maison de confiance.

ACCOUCHEUSE
2 diplômes de pr. classe
Prix modérés
Consultations
60, rue de Thy
(Porte de Hal). 14526

SAVONS MOUS avec «Freigabe»
Les plus beaux, les plus consistants
Les plus mousseux, les moins chers
Echantillon contre 50 centimes en timbres.
Office Commercial W. D. 21546
141, boulevard Anspach, 141, BRUXELLES

VINS C'EST AU 20620 **Magasin Espagnol**
17, rue de la Colline
que l'on trouve
VINS et LIQUEURS
de toutes espèces, à bon compte

GRAND SOUFFLAGE DE CRISTAUX DISPONIBLE
HENRI KERS
RUE MARCHE AUX POULETS 45
BUREAU N° 1
BRUXELLES-CENTRE
(21318)

Poitrine Opulente

en deux mois
par l'emploi des
PILULES GALÉGINES
SEUL REMEDE
RÉELLEMENT EFFICACE
PRIX : 4 francs
Pharmacie Spéciale
65, R. Antoine-Dansaert, 65
BRUXELLES-BOURSE 17929

Accoucheuse
Diplômée.
Pension. - Consultations
Médecin attaché à la maison
250, r. des Coteaux
SCHAERBEEK
(Parc Josaphat) 21774

CABINET MEDICAL
19, r. de la Fraternité
(donne dans la r. de Brabant
BRUXELLES-NORD
Voies Urinaires
Syphilis 606 914
Consultations.
De 8 h. matin à 8 h. soir.
Dimanche de 8 à 12 h. 11095

DENTS PREPARATIONS IMMEDIATES.
2 fr. R. Philomène, 36, Schaerbeek. 21026

Accoucheuse
2 diplômes
de 1re classe
RETARDS
Nouvelle Méthode gar. sans danger
Médecin attaché à la maison
PRIX MODÉRÉS
96, Rue Gallait (pl. Liedts)
Schaerbeek-Bruxelles
Trams : 18123
7, 8, 11, 50, 53, 54, 56, 82

Accoucheuse
Dipl. 1re cl. gr. distinction.
Ex-directrice maternité.
Cons. à toutes époq.
Pens. prix mod.
Retards
Mme PIRE
19, Rue St-Lazare
Bruxelles-Nord.
(Tr. 59, 60, 61). 20135

Accoucheuse
dipl. 1re classe, 25 ans prat.
Ex-directrice Institut
Pension, cons. discret.
Place enfants
Retards 16388
NOUVELLE METHODE
GARANTIE SANS DANGER
Prix : 10 Francs
Mme Gillion
106, r. Hôtel-d.-Monnaies
(Porte de Hal) *Bruxelles*
Maison de confiance.

- MESDAMES -
si vous avez un
RETARD
ou une suppress. des époques, pour éviter les insuccès, employez le **Remède du Dr Thompson**, qui donne un résultat certain, rapide et sans danger dans tous les cas et quelle qu'en soit la cause anormale.
Prix : 5 et 10 fr.
PHARMACIE DES CROISADES
15, rue des Croisades
BRUXELLES NORD

PRESERVATIFS
pr les deux sexes
(Catalogue illustr. donnant la description des articles et appar. préventifs les plus nouv. et les plus efficaces, recommandés par les médecins. Discrétion.)
Prix : 1 franc
avec 1 échantill. 17354

Accoucheuse
1er DIPLOME
20 ans de pratique
PENSION 17407
Consultation | Discrétion
Retards
Nouvelle méthode garant. sans danger. Prix modérés.
Rue de Cologne, 104
Place Liedts, Bruxelles
Trams 7-8-11-50-53-56-82

Demandez à votre Fournisseur

BLANCO

Qualité supérieure
LE MEILLEUR DES SAVONS EN POUDRE
USINES A ANVERS !
BUREAUX :
Anvers : 12, rue de l'Amidon
Bruxelles : 46, pl. de Brouckère
Liége : 8, rue des Dominicains
18277

Patins à roulettes.
JE SUIS ACHETEUR marques connues. Bon prix. Ecrire : P. Heyl, rue Menin, 28, Molenbeek. 21565

On désire acheter d'occasion
Salon Fumoir
Ecr. E. L. 143, bur. jl. 21533

A VENDRE 21514
Voiture d'Enfant
Système américain.
Val. 60 fr. A vend. 25 fr.
Prendre adr. bur. jl.

On desire acheter d'occ. macn. à écr. SMITH 1, n. 10 ou CONTINENTAL. Ecr. X. X. 10. bur. jl. 21064

DIVERSES

BOUCHONS
La Maison
Félix GALCERAN
102, chaussée de Mons
achète les vieux bouchons à champagne, 0.17 pièce.
BOUCHONS VIEUX
à vin, gueuse 21543
à 10.75 le kil., prix minimum
Prix spéciaux pour racoleurs.

PIERRE-PONCE en poudre
qualité extra. — Prix avantageux. — Chlore 30 à 32 degrés, gar. pur. Ecrire ou s'adres. 25, r. Godefr. De Vreese (S. 3 fois), Schaerb. 20771

ACHAT DE 20714
Vieux Dentiers
57, rue de la Couronne.

AU
66 Rue Godefroid de Bouillon **66**
se trouve un grand choix d'articles pour
Modes
Blouses
Lingerie
Prix sans concurr. 20919

DAME vend riches TABLEAUX
74, rue de l'Enseignement, entre-sol (entrée dir.). 21270

RAISINS
On désire acheter serres à Hoeylaert, La Hulpe ou environs. Ecrire conditions H. C., bureau journ. 21547

Juliana Soda.
15 fr. la c. de 100 paquets, et BOUGIES. 97, r. Piers, Brux. On dem. représ. 21431

LA MERVEILLE

MARQUE DÉPOSÉE
LA REINE
DES
POUDRES CONNUES
NETTOIE
MARBRES MÉTAUX
CUIVRE COUTEAUX
ARGENTERIE BOIS BLANC
21581
MÉNAGÈRES n'employez que la poudre
Gros : 21, Marché-aux-Porcs.

A VENDRE 21578 **Savons** mous, durs, en poudre, de toilette, tous autorisés
Soc. d'Importation
- A prix avantageux - 14, r. des Comédiens, Brux.

La Perfectionnée Belge
MARQUE DÉPOSÉE
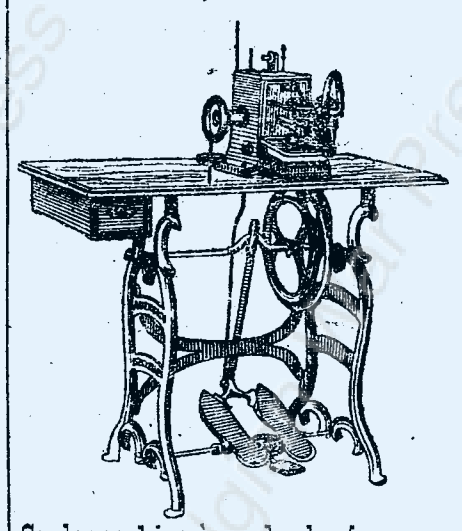
Seule machine à coudre les fourrures
FABRIQUÉE EN BELGIQUE 2015
Réparations de tous systèmes
15, r. de la Constitution, Sch.-Brux.

Caoutchouc
PRESERVATIFS
à l'usage de 2 sexes. Recom. par les médecins. Envoi du catal. illustré av. 2 échantil. contre remb. de 2 fr.
AU PARA
21, rue de France, 21
CHARLEROI 20316
(Près l'Ecole des Estropiés)

10.000 k. savon mou extra à vendre, 1 fr. le k., av. Freigabe. 187, r. Brogniez. 21201

Messieurs, 21338 **Mesdames,**
pour faire de l'argent vendez meubles, tels que ch. à couch., salles à mang. et d'ant. meub., antiqu., obj. d'art. cost. d'homme que paie 25, 20, 15 fr., ling. dame, chauss., fonds magas. gren., cave et art. de solde. On se rend à dom.
64 L. DE BELDER rue Blaes **64**

A vendre
Soude caustique solide et liquide. — Carbonate de soude en gros et en détail. — 100 kil. gomme arabique cordofan. — Sulfate de soude. — Potasse raffinée. Savons genre Marseille, toilette, ménage.
Nous achetons :
Acide borique, poivre, clous de girofle et noix de muscade. 19080
Bureaux et magasins :
33, r. de la Verdure, 33
Bruxelles (pl. Anneessens)

DETECTIVES
Renseignements
Surveillances
Séparations
Divorces
Enquêtes - Vols
Agence "LUX"
56, rue de Laeken
BRUXELLES 20761

Pension pour dames allemandes dans maison particulière. Ecr. M. E., b. jl 1572

DAME v. tableaux. 15, r. de la BIGORNE, S. 1 f. (Pl. St-Josse). 20475

A VENDRE 21459
600 kilos Confiture
1re qualité
225 c. ESPERANZA
avec « Freigabe »
15, r. de la Constitution

Voici une preuve entre toutes indiscutable

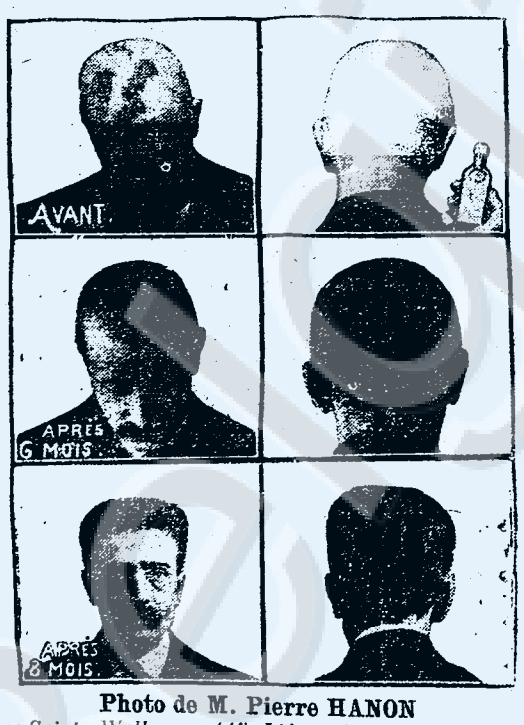

Photo de M. Pierre HANON
Rue Sainte-Walburge, 115, Liége, chauve depuis 2 ans

Résultats obtenus en 8 mois grâce à l'emploi
DE LA SEVE WY
Ce produit ne se vend chez aucun coiffeur
Seul et unique dépositaire : **M. WYNEN**
LIEGE - 50, Rue Saint-Gilles, 50 - LIEGE

GALOCHES VU la cherté du cuir, tout le monde porte les galoches marque **DEGEZELLE - Frères -**
D'une solidité extra, semelles en bois, couvertes d'une bonne toile imperméabilisée
ARTICLE SPÉCIAL POUR MAGASINS ET COMITÉS
Prix hors concurrence
Agents et Revendeurs sont demandés
Dépositaires génér. **Ach. Biebuyck et Alph. Vlérick**
Rue des Horticulteurs, 15, COURTRAI 2154

Diadème & BRILLANT
LES MEILLEURS MANCHONS POUR GAZ
ACCESSOIRES POUR GAZ & ELECTRICITE
Vente en Gros 87 Rue de Brabant Bruxelles

Imprimerie Internationale, 9, rue Ruysbroeck.